



Rapport Semestriel – 31 décembre 2005
Exercice 2005-2006

Société anonyme au capital de 18 436 344 Euros
Siège social : 208 Boulevard de Plombières – 13581 Marseille Cedex 20
351 980 925 RCS Marseille

Rapport Semestriel – 31 décembre 2005
Exercice 2005-2006

Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITE – 31 DECEMBRE 2005	2
COMPTES CONSOLIDES ET NOTES ANNEXES	26
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	67

RAPPORT D'ACTIVITE – 31 DECEMBRE 2005

I-	Environnement de marché - Vision et positionnement.....	2
I.1	Environnement de marché	2
I.2	Vision et positionnement	3
II-	Faits marquants du semestre.....	7
II.1	Accords de distribution	7
II.2	Acquisition du leader de la distribution telecom au Portugal	7
II.3	Développement des réseaux de magasins	7
II.4	Arrêt du contrat opérateur Polkomtel en Pologne	7
II.5	Renforcement du management au sein du Groupe.....	7
III-	Rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2005.....	8
III.1	Analyse du chiffre d'affaires par activité	8
III.2	Analyse du chiffre d'affaires par zones géographiques	9
III.3	Analyse des résultats consolidés	10
III.4	Flux de trésorerie consolidés	18
III.5	Politique de financement	18
III.6	Politique d'investissement	20
IV-	Analyse de la Société AVENIR TELECOM SA	21
V-	Evolutions récentes et perspectives d'avenir	21
VI-	Informations concernant le capital.....	22
VII-	Marché du titre AVENIR TELECOM.....	25

I- Environnement de marché, Vision et positionnement

Au cours du semestre, AVENIR TELECOM a poursuivi son évolution sur les marchés où il est implanté, en bénéficiant à la fois des fortes croissances de la téléphonie mobile en Europe Occidentale et en Europe Orientale, et du déploiement technologique des produits et services mobiles.

I.1 Environnement de marché

Le marché mondial en croissance de 17%

Les ventes mondiales de téléphones portables ont affiché une progression en volume de 16,7% sur l'ensemble de l'année 2005, à environ 825 millions d'unités, selon une étude publiée par le cabinet américain IDC (*source IDC – février 2006*). Les ventes se sont accélérées sur le deuxième semestre de l'année puisque celui-ci a représenté 55% du total des ventes en volume avec 454 millions d'unités vendues (*source Gartner - février 2006*).

Des tendances identiques en Europe

L'Europe a suivi la même tendance de croissance avec l'affirmation de deux types de marché :

- **L'Europe de l'Ouest, en phase de renouvellement accéléré**

164 millions de téléphones mobiles ont été vendus en Europe de l'Ouest sur l'année 2005, le marché ayant profité des achats de renouvellement de mobiles et de l'engouement des utilisateurs pour les modèles multifonctions haut de gamme.

Le marché de la téléphonie mobile en Europe de l'Ouest a franchi une barre symbolique fin 2005 : selon le cabinet d'analyses Informa, douze des seize marchés les plus importants d'Europe de l'Ouest ont désormais un taux de pénétration officiel de plus de 100 % (le Luxembourg, l'Italie, le Portugal, la Suède, la Grèce, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Irlande, la Finlande, l'Autriche, les Pays-bas et le Danemark). (*source VUNet.com – 18 janvier 2006*).

Ces chiffres illustrent un double phénomène :

- Une accélération du rythme de renouvellement des terminaux mobiles grâce au déploiement de la 3G et des technologies associées ; la durée de vie d'un mobile aujourd'hui de 24 mois pourrait être réduite à 12 mois dans un très proche avenir.
- Une tendance au multi-équipement : ce sont les personnes disposant de deux abonnements ou plus, générant des taux de pénétration élevés. Ce qui signifie que le marché est toujours en forte expansion car un nombre significatif et croissant d'utilisateurs de téléphones mobiles en Europe de l'Ouest possèdent plus d'une carte Sim active.

▪ ***L'Europe de l'Est achève la phase de primo-équipement***

Les ventes de téléphones mobiles pour l'Europe de l'Est, le Proche-Orient et l'Afrique réunis ont presque été aussi importantes que celles d'Europe de l'Ouest, à 153,5 millions d'unités.

Sur les marchés d'Europe orientale, le taux de pénétration est désormais supérieur à 50%, notamment en Roumanie et en Pologne.

Cette tendance marque la fin du primo-équipement dans ces pays et l'accélération du renouvellement des terminaux, notamment grâce à l'arrivée de la 3G en 2006. La Roumanie comptait déjà 25 000 abonnés 3G au 31 décembre 2005.

I.2 Vision et positionnement

Le téléphone mobile, toujours au cœur de la convergence numérique...

▪ ***Des fonctionnalités au cœur de la convergence numérique***

Le téléphone mobile se place depuis quelques années au cœur de la convergence numérique et cannibalise les autres segments de l'électronique grand public.

De nouveaux terminaux multifonctions sont apparus sur le marché et séduisent de plus en plus de consommateurs.

Ainsi, selon le cabinet d'études Gartner :

- Il s'est vendu près de 15 millions de PDA dans le monde en 2005, soit une progression de 19% par rapport à 2004 ;
- Les ventes de téléphones avec appareil photos ont représenté 38% des ventes de téléphones mobiles en 2005, soit une augmentation de 14% en un an ;
- Et la nouvelle génération de mobiles ajoute l'écoute de musique à sa panoplie de fonctions grâce aux téléphones mobiles intégrant un lecteur MP3 alors qu'il y a un an on pouvait encore douter de la capacité d'un mobile à rivaliser avec le fameux Ipod d'Apple.

Opérateurs telecoms, éditeurs de services mobiles et constructeurs rivalisent pour rendre les terminaux mobiles de plus en plus équipés et adaptés aux différents moments de vie des consommateurs.

D'après les prévisions, les ventes de téléphones multimédia devraient passer de 94 millions d'unités cette année à près de 800 millions en 2010 (Strategy Analytics – Mars 2006) .

▪ ***Pour des consommateurs de plus en plus « addict »***

L'innovation technologique permanente des terminaux mobiles (écrans couleurs, appareils photo intégrés, nouvelles fonctionnalités jeux, musique, messagerie, vidéo...), le développement de nouveaux services multimédia favorisent l'engouement des consommateurs qui augmentent la part de leur budget consacrée aux services mobiles.

Selon une étude TNS Sofres sur les « Early adopters » (Janvier 2006), même s'ils subsistent encore des freins à une plus grande utilisation de ces fonctionnalités en raison des coûts élevés et un manque d'accessibilité, les consommateurs ont plébiscité les applications multimédia et sont devenus de véritables « addict » au mobile multifonctions :

- 46% des « 16-49 ans » dans le monde envoient des images et des photos via MMS
- 66% des français jouent à des jeux vidéo depuis leur mobile ;
- 46% des français téléchargent des sonneries, 44% des images/logos/fonds d'écran
- L'écoute de la musique sur les téléphones portables et les PDA est l'application la plus attendue, générant un revenu de 4,4 milliards de dollars dans le monde ;
- Enfin, 35% des abonnés 3G en France ont été séduits par la TV sur mobile en 2005.

...aux prises à de nouveaux défis

▪ ***Le mobile multifonctions est lié aux réseaux des opérateurs mobiles***

Le téléphone mobile multifonctions se place ainsi au cœur des accès multimedia haut débit, et selon Jupiter Research, le marché des contenus mobiles en Europe devrait tripler d'ici 2010, passant de 3,3 à 9,1 milliards d'euros de revenus.

Cependant, l'accès à ces contenus via le téléphone mobile demeure restreint aux seuls réseaux des opérateurs mobiles qui ont investi massivement dans l'achat des licences pour le déploiement des réseaux 3G.

L'accès internet haut débit a permis aux consommateurs de découvrir de nouveaux usages tels que la voix sur Internet (Voip) ou la vidéo à la demande ; ces derniers veulent désormais avoir accès à ces mêmes applications depuis leur mobile.

Egalement, la rapidité d'accès grandissante demandée par les contenus mobiles devrait contraindre les opérateurs mobiles à déployer de nouvelles infrastructures. Or, devant les investissements colossaux que cela représente, de nombreux opérateurs préfèrent envisager d'augmenter les débits de la 3G.

C'est là qu'interviennent les autres acteurs du marché des telecoms, prêts à proposer des alternatives technologiques tels que le Wifi ou le Wimax...afin de convertir le téléphone multifonctions en téléphone multi-mode accessible .

▪ ***Demain, le mobile sera multi-mode et moteur du « quad'play »***

Dans un contexte de concurrence accrue, les opérateurs telecoms, qu'ils soient opérateurs historiques, câblo-opérateurs ou fournisseurs d'accès, cherchent d'autres relais de croissance afin de pallier leurs pertes de revenus sur leur cœur de métier. Chaque acteur cherche ainsi à se positionner sur de nouveaux marchés où il n'est pas : l'accès internet haut débit, la télévision, la téléphonie fixe.

Actuellement, ces acteurs se trouvent sur le marché grand public en concurrence frontale sur la totalité de l'offre « triple play » : Internet, téléphone fixe, TV.

Or, le téléphone mobile est aujourd'hui le produit le plus avancé d'un point de vue technologique pour proposer l'ensemble de ces services (accès internet, TV et téléphonie fixe) couplé à l'accès mobile, via le développement des technologies sans fil (Wifi, Wimax, Wibro, DVB-H...).

C'est ce que l'on appelle le « quad'play ».

Dans la pratique, le téléphone mobile basculera automatiquement en fonction du lieu d'utilisation sur les modes de télécommunications les plus adaptés et les plus efficaces (Wifi, Bluetooth, GSM, Wimax, Wibro ...).

Avec la montée en puissance rapide de ces offres et services « quad'play », le téléphone mobile s'affirme définitivement comme l'outil de la convergence entre l'ordinateur de bureau, le téléphone fixe et la télévision, puisqu'il permettra de télécharger de la musique, des podcasts ou des films, mais aussi relever ses e-mails ou encore naviguer sur le web.

Des revenus additionnels pour le distributeur AVENIR TELECOM

Ces nouvelles tendances de consommation sont source de revenus additionnels pour AVENIR TELECOM :

- Les offres « quad'play » vont concerner l'ensemble des opérateurs telecoms, fixes, mobiles, alternatifs, virtuels...qui se livrent déjà une concurrence acharnée pour proposer les offres les plus attractives, et qui auront besoin du savoir-faire d'AVENIR TELECOM pour accompagner les consommateurs vers ces nouvelles technologies ;
- La convergence Mobile-internet-fixe-TV implique des prestations croisées entre la voix et l'image (voix-visio, voix-tv...) et donc une multiplication des offres d'abonnements ;
- Egalement, les contenus accessibles vont se multiplier du fait de la diversité des modes de télécommunications : accès aux e-mails, à la musique, à des films... ;
- Les terminaux mobiles seront plus segmentés et spécialisés pour de meilleurs usages (form factors différents, usages professionnels, usages de loisirs, entertainment...)

- Et enfin, les technologies bluetooth, wifi... permettront de connecter entre eux une multitude d'accessoires périphériques (borne de surveillance, imprimantes, casques stéréo...).

AVENIR TELECOM dispose des ressources nécessaires pour accompagner les consommateurs vers les offres « quad'play », grâce à un savoir-faire reconnu dans les prestations de vente d'abonnement, un large choix de produits et de services, des équipes de vente formées afin de pouvoir mieux conseiller et orienter les clients face à des offres de plus en plus complexes et des positions de leadership dans la plupart des pays où il est implanté.

Ce savoir-faire spécifique est largement plébiscité par les opérateurs et les constructeurs qui s'appuient sur les réseaux d'AVENIR TELECOM pour adresser la clientèle.

II- Faits marquants du semestre

II.1 Accords de distribution

Afin de disposer d'avantages concurrentiels significatifs dans le cadre de sa stratégie, le groupe AVENIR TELECOM a étendu sa gamme de services par la signature de nouveaux accords sur le semestre.

Constructeur coréen VK Mobile

Le groupe AVENIR TELECOM a signé le 30 août 2005 un accord de distribution exclusif avec le constructeur coréen VK Mobile. Cet accord permet au groupe de distribuer la marque VK en France, au Benelux, en Bulgarie, au Maroc, en Pologne, au Portugal en Roumanie et en Suisse.

Opérateur mobile virtuel NRJ Mobile

Le groupe AVENIR TELECOM a annoncé le 2 novembre 2005, la signature d'un contrat de distribution avec l'opérateur mobile virtuel français, NRJ Mobile. Cet accord permet à AVENIR TELECOM de distribuer en exclusivité les offres de cet opérateur dans les réseaux de distribution spécialisés en téléphonie mobile en France, ce qui inclut à la fois les réseaux propres et sous contrôle du groupe, ainsi que les revendeurs indépendants.

II.2 Acquisition du leader de la distribution telecom au Portugal

En date du 17 novembre 2005, Le groupe AVENIR TELECOM a finalisé l'acquisition du groupe portugais Ensitel. Avec 65 magasins dont 61 exploités en propre, cette enseigne est la première chaîne de distribution spécialisée en téléphonie mobile au Portugal.

II.3 Développement des réseaux de magasins

Le groupe AVENIR TELECOM a poursuivi, au cours du semestre, le développement de son réseau de magasins en propre, s'appuyant sur ses partenariats avec les opérateurs locaux sur les différents pays où le groupe est implanté.

Au 31 décembre 2005, le Groupe compte 398 magasins détenus en propre, soit 90 unités supplémentaires sur le semestre (dont 61 par acquisition de magasins au Portugal).

II.4 Arrêt du contrat opérateur Polkomtel en Pologne

En juillet 2005, l'opérateur polonais Polkomtel a retiré à la filiale polonaise son agrément de distributeur. Depuis cette date, l'activité de cette filiale est orientée vers la vente d'accessoires.

II.5 Renforcement du management au sein du Groupe

Afin de soutenir sa croissance et accroître son niveau de compétitivité, le groupe AVENIR TELECOM a mené une politique active de ressources humaines sur le semestre en renforçant le management dans l'ensemble de ses filiales.

III- Rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2005

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes intermédiaires consolidés du groupe AVENIR TELECOM (la « Société » ou le « Groupe ») au titre du semestre clos le 31 décembre 2005, sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les premiers comptes annuels publiés selon ce référentiel seront ceux de l'exercice clos au 30 juin 2006 présentés avec un comparatif au titre de l'exercice clos au 30 juin 2005 établi selon le même référentiel.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés à l'exception de la charge d'imposition sur les résultats qui est déterminée pour les situations intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux effectif d'impôt attendu pour l'ensemble de l'exercice.

Au 31 décembre 2005, conformément au premier niveau d'information sectorielle (normes IFRS), le groupe AVENIR TELECOM est structuré en deux principaux secteurs d'activité, l'activité de distribution directe et l'activité de distribution indirecte.

L'information sectorielle de deuxième niveau (normes IFRS) correspond aux zones géographiques.

Les activités Internet et SAV dont le groupe s'est totalement désengagé, sont classées dans la rubrique « Activités abandonnées » du compte de résultat consolidé.

III.1 Analyse du chiffre d'affaires par activité

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour le premier semestre de l'exercice 2005-2006 atteint 395,3 millions d'euros, en progression de 25% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent à 316,4 millions d'euros. A taux de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires progresse de 33%.

Milliers IFRS	d'euros	1 ^{er} semestre 2005/06	1 ^{er} semestre 2004/05	% Variation
Chiffre d'affaires		395 310	316 391	+25%
<i>Distribution directe</i>		122 954	88 610	+39%
<i>Distribution indirecte</i>		272 356	227 781	+20%

Les deux réseaux de distribution, direct et indirect, ont bénéficié de la forte dynamique des ventes sur le semestre en affichant des performances particulièrement remarquables :

- Le réseau de distribution directe progresse plus vite que l'ensemble des ventes du Groupe et affiche une croissance de chiffre d'affaires de 39% à 123,0 millions d'euros contre 88,6 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Cette activité représente 31% du chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2005, contre 28% au 31 décembre 2004.
- Le réseau de distribution indirecte est en croissance de 20% à 272,4 millions d'euros contre 227,7 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. La distribution indirecte, activité historique du groupe représente 69% du chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2005, contre 72% au 31 décembre 2004. Les ventes export de mobiles, activité non stratégique, sont incluses dans la distribution indirecte et ont représenté 9% des ventes consolidées sur le semestre contre 8% sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

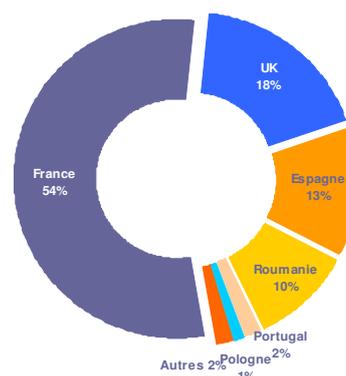
III.2 Analyse du chiffre d'affaires par zones géographiques

Le chiffre d'affaires généré par les filiales à l'international s'est élevé à 180,4 millions d'euros contre 149,2 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, soit une croissance de +21% en un an, représentant ainsi 46% des ventes consolidées, contre 54% pour la France.

Les progressions de chiffre d'affaires sur le semestre sont significatives du dynamisme des implantations internationales qui ont enregistré des performances souvent supérieures au marché.

- **En France**, le chiffre d'affaires progresse de 28,5% sur un marché qui croît seulement de 8% (Source ARCEP);
- **Au Royaume-Uni**, AVENIR TELECOM UK enregistre une hausse de 14% de son chiffre d'affaires par rapport au 31 décembre 2004 bénéficiant du contexte concurrentiel fort entre les 5 opérateurs présents sur ce marché.
- **En Espagne**, la croissance se poursuit avec une progression des ventes de +76%, dégageant une part de marché national de 10%. Le réseau INTERNITY en Espagne compte 107 magasins au 31 décembre 2005.
- **En Roumanie**, AVENIR TELECOM affiche une progression de +116% (+92% à taux de change constant) sur un marché très dynamique, bénéficiant du plein effet des magasins acquis en 2004.
- **Au Portugal**, suite à l'acquisition du n°1 de la distribution telecom au Portugal le 17 novembre 2005, les comptes de cette entité ont été consolidés avec le Groupe AVENIR TELECOM à compter du 1^{er} décembre 2005. Le chiffre d'affaires ainsi généré sur le seul mois de décembre représente 2% du chiffre d'affaires du Groupe AVENIR TELECOM .

Chiffre d'Affaires 1^{er} semestre 2005-2006



Le marché portugais de la téléphonie mobile offre de belles opportunités de croissance, avec un taux de pénétration de 106% au 31 décembre 2005.

Concernant la Pologne, suite à l'arrêt du contrat de distribution avec l'opérateur Polkomtel, l'activité de cette filiale est orientée vers la vente d'accessoires et ne représente qu'1% du chiffre d'affaires consolidé.

La Belgique et le Maroc sont identifiées sous la rubrique « autres » qui représente 2% du chiffre d'affaires consolidés.

III.3 Analyse des résultats consolidés

€ million	1 ^{er} semestre 2005-2006	1 ^{er} semestre 2004-2005	%
Chiffre d'affaires	395 310	316 391	+25%
Marge brute	63 093	54 169	+16%
<i>% marge brute</i>	<i>16,0%</i>	<i>17,1%</i>	
Résultat opérationnel	14 317	11 259	+27%
<i>% rentabilité opérationnelle</i>	<i>3,6%</i>	<i>3,5%</i>	
Résultat financier dont écart de change	- 372	- 396	-6%
Impôt sur les résultats	- 6 163	- 1 743	+254%
Résultat net après impôts des activités poursuivies	7 782	9 120	-15%
<i>% rentabilité nette des activités poursuivies</i>	<i>2%</i>	<i>2,9%</i>	<i>1,6%</i>
Résultat net après impôts des activités abandonnées	189	1 012	-81%
Résultat net	7 971	10 132	-21%

Compte de résultat consolidé

Le premier semestre 2005-2006 a été très dynamique en terme d'activité avec une croissance soutenue du chiffre d'affaires, en progression de 25% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, à 395,3 millions d'euros contre 316,4 millions d'euros.

La marge brute a augmenté de 16% à 63,1 millions d'euros, tandis que le taux de marge brute perd 1,1 point à 16% contre 17,1% au 31 décembre 2004, en raison de plusieurs facteurs :

- Un effet mix pays, en raison d'une contribution accrue des pays à taux de marge les plus faibles (activité indirecte au Royaume-Uni et en Roumanie) ;
- Un effet mix produit, dû à l'engouement des consommateurs pour les offres 3G fortement subventionnées par les opérateurs, et les packs prépayés (sans abonnement), notamment durant les fêtes de fin d'année.

Le résultat opérationnel progresse de 27% à 14,3 millions d'euros traduisant une bonne maîtrise des charges nettes opérationnelles, en baisse de 1,2 point à 12,3% du chiffre d'affaires contre 13,5% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2004-2005.

La marge opérationnelle ainsi dégagée représente 3,6% du chiffres d'affaires.

Le résultat des activités poursuivies avant impôts sur le résultat augmente de 28% par rapport au 31 décembre 2004, à 13,9 millions d'euros contre 10,8 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Il inclut un résultat financier hors écart de change en hausse de 70 milliers d'euros par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2004-2005 en raison de charges financières plus importantes, notamment une hausse des intérêts bancaires liés aux lignes de financement contractées sur le semestre.

Sur le semestre, le groupe affiche un résultat net en baisse de 21% à 8,0 millions d'euros contre 10,1 millions d'euros au 31 décembre 2004, intégrant 6,2 millions d'euros d'impôts sur les résultats, se décomposant entre 2,0 millions d'impôts courants et 4,2 millions de charges d'impôts différés.

Analyse des résultats par activité

▪ Distribution directe

Millions d'euros	1 ^{er} semestre 2005/06	1 ^{er} semestre 2004/05	% Variation
Chiffre d'affaires	122 954	88 610	+39%
Marge brute	34 876	26 589	+31%
<i>% marge brute</i>	28%	30%	
Résultat opérationnel	5 100	3 248	+57%
<i>% marge opérationnelle</i>	4,1%	3,7%	

La distribution directe s'affirme comme moteur de la croissance avec une progression du chiffre d'affaires de 39%, profitant à la fois :

- de la montée en puissance des magasins ouverts ou acquis en 2004, principalement en Espagne et en Roumanie ;
- du formidable engouement des consommateurs pour la 3G et les offres prépayées, notamment sur la fin de l'année 2005.

La marge brute a progressé quasiment dans les mêmes proportions que le chiffre d'affaires (+31%), mais l'effet mix produit (3G, prépayé) impacte le taux de marge, en baisse de 2 points à 28% contre 30% au 31 décembre 2004.

En revanche, cette activité a enregistré une bonne maîtrise des charges opérationnelles nettes, en hausse de 28% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, inférieure à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel en très forte hausse (+57%) à 5,1 millions d'euros contre 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2004 confirme le fort levier opérationnel de cette activité qui dégage une marge opérationnelle de 4,1% contre 3,7% au 31 décembre 2004.

▪ **Distribution indirecte**

Millions d'euros	1 ^{er} semestre 2005/06	1 ^{er} semestre 2004/05	% Variation
Chiffre d'affaires	272 356	227 781	+20%
Marge brute	28 217	27 580	+2,3%
<i>% marge brute</i>	<i>10%</i>	<i>12%</i>	
Résultat opérationnel	9 217	8 011	+15%
<i>% marge opérationnelle</i>	<i>3,4%</i>	<i>3,5%</i>	

La distribution indirecte réalise également une bonne performance sur le semestre avec une croissance de chiffre d'affaires de 20% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

La marge brute progresse légèrement de 2,3% à 28,2 millions d'euros contre 27,6 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Le taux de marge perd 2 points à 10% du chiffre d'affaires en raison :

- de l'effet mix produit similaire à celui observé dans la distribution directe : fort développement des ventes de mobiles 3G sur la période, notamment sous la forme de packs prépayés ;
- de la contribution de l'activité « ventes export de mobiles » au chiffre d'affaires de l'activité distribution indirecte, à hauteur de 13% de cette activité sur le semestre, contre 11% sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Egalement, il convient de souligner que la forte subvention des mobiles 3G de la part des opérateurs accentue principalement l'effet sur les marges dans la distribution indirecte. C'est le cas notamment au Royaume-Uni, principalement orienté vers la distribution indirecte, où les pressions concurrentielles entre opérateurs sont extrêmement fortes et favorisent les surenchères sur les subventions.

Le résultat opérationnel affiche une hausse de 15% à 9,2 millions d'euros grâce à une bonne maîtrise des charges opérationnelles nettes, en baisse de 2,9% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, et malgré la prise en compte de l'arrêt du contrat avec l'opérateur Polkomtel en Pologne.

Ces résultats en croissance confirment le potentiel de l'activité de distribution indirecte à la contribution opérationnelle du groupe.

Bilan consolidé

Le bilan semestriel présente des variations par rapport au bilan annuel de l'exercice 2004-2005, en partie liées à l'effet saisonnalité (période de Noël).

Le total du bilan s'élève à 356,6 millions d'euros contre 230,5 au 30 juin 2005 et 246,2 millions d'euros au 31 décembre 2004.

▪ ACTIF

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Actifs non courants			
Ecart d'acquisitions nets	22 732	9 161	8 857
Immobilisations incorporelles nettes	9 848	6 088	6 217
Immobilisations corporelles nettes	20 921	18 892	17 683
Autres actifs financiers nets	3 746	3 442	3 392
Actifs disponibles à la vente	1 365	1 399	918
Impôts différés actifs nets	9 002	7 207	-
Autres actifs courants	20 811	20 505	20 203
Total actifs non courants	88 425	66 694	57 270
Actifs courants			
Stocks nets	63 716	32 294	45 415
Créances clients nettes	135 922	86 510	100 183
Actifs nets es activités abandonnées	3 315	3 476	4 480
Autres actifs courants	30 325	22 892	25 892
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 885	18 667	13 004
Total actifs courants	268 163	163 839	188 974
TOTAL ACTIF	356 588	230 533	246 244

► Actifs non courants

Les actifs non courants progressent de 54% à 88,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004, incluant principalement :

- 22,7 millions d'euros d'écarts d'acquisition qui concernent essentiellement l'acquisition réalisée au Portugal pour 13,8 millions d'euros ;
En raison de l'application des normes comptables IFRS, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis mais sont soumis à des tests annuels de dépréciation et comptabilisés à leur coût, déduction faite des pertes de valeur.
- 9,0 millions d'euros d'impôts différés actifs, dont 5,7 millions d'impôts différés actifs comptabilisés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation de l'acquisition réalisée au Portugal. L'utilisation sur la période des actifs d'impôts est de 3,9 millions d'euros.

- Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 30,8 millions d'euros, contre 24,9 millions d'euros au 30 juin 2005 et 23,9 millions d'euros au 31 décembre 2004 :
 - Les immobilisations corporelles brutes progressent de 10% à 42,3 millions d'euros contre 38,4 millions d'euros au 30 juin 2005, comprenant 4,2 millions d'euros d'acquisitions, 0,9 millions d'euros provenant du Portugal et 1,2 millions de cessions. L'essentiel de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles correspond à des installations, constructions et agencements liés au développement du parc de magasins.
 - Les immobilisations incorporelles brutes, en progression de 29%, s'élèvent à 19,2 millions d'euros, contre 14,9 millions d'euros au 30 juin 2005. Elles comprennent principalement 1,6 millions d'euros de fonds de commerce, droits au bail et droits d'entrée relatifs aux variations de périmètre du parc de magasins, et 2,5 millions d'euros de valorisation de marques, relations clients contractualisées, logiciels et brevets.
- Les autres actifs financiers nets s'élèvent à 3,7 millions d'euros contre 3,4 millions d'euros au 30 juin 2005, et concernent principalement les dépôts et cautionnement versés lors de la souscription des baux des magasins de l'activité distribution directe, pour 2,5 millions d'euros.

► **Actifs courants**

Les actifs courants représentent 268,2 millions d'euros contre 188,9 millions d'euros au 31 décembre 2004, soit une hausse de 42%.

Ils demeurent néanmoins bien maîtrisés compte tenu de la période de saisonnalité et la croissance de l'activité.

- Les stocks nets s'élèvent à 63,7 millions d'euros, en hausse de 40% par rapport au 31 décembre 2004. Il se décompose en :
 - 54,9 millions d'euros de matériel de téléphonie mobile en hausse de 48% par rapport au 31 décembre 2004 traduisant l'approvisionnement de terminaux mobiles de 3^{ème} génération ;
 - 8,8 millions d'euros de matériel multimedia, exclusivement dédiés à l'enseigne INTERNITY en France, en légère hausse de 5% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.
- La provision sur stock représente 7,4% du stock brut (5,4% pour le matériel de téléphonie mobile et 17,8% pour le matériel multimedia) contre 15% au 31 décembre 2004 (14% pour le matériel de téléphonie mobile et 19,8% pour le matériel multimedia), en raison d'une part d'une rotation plus rapide et d'une gestion très rigoureuse des stocks du fait du caractère obsolète technologique et commercial important sur ce type de produits.
- Les créances clients nettes sont en hausse de 36% et s'élèvent à 135,9 millions d'euros contre 100,1 millions d'euros au 31 décembre 2004, après prise en compte d'une provision de 11,4 millions d'euros (14,7 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Dans ce poste figurent :

- 71,3 millions d'euros nets de rémunérations à recevoir des opérateurs ;
- 8,4 millions d'euros nets de factures à établir ;
- 67,6 millions d'euros bruts de créances clients contre 75,5 millions d'euros bruts au 31 décembre 2004, regroupant les créances des opérateurs sur l'activité de souscription d'abonnements ainsi que les créances des distributeurs sur la vente de matériel. La provision de ces créances s'élève à 11,4 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 14,7 millions d'euros au 31 décembre 2004, soit un taux de provisionnement de 16,8% contre 19,5% au 31 décembre 2004.

Ces créances comprennent 59,8 millions d'euros de créances cédées dans le cadre du financement des lignes de crédit court terme du groupe, contre 37,1 millions d'euros au 31 décembre 2004. Le groupe AVENIR TELECOM supportant l'intégralité du risque et des avantages liés à ces créances, celles-ci sont maintenues à l'actif du bilan.

- Le poste autres actifs courants s'élève à 30,3 millions d'euros contre 25,9 millions d'euros au 31 décembre 2004. Il prend en compte notamment :
 - 13,6 millions d'euros de créances TVA et autres créances sur l'Etat contre 5,4 millions d'euros au 31 décembre 2004 ;
 - 10,8 millions d'euros d'autres créances contre 13,6 millions d'euros au 31 décembre 2004, dont 7,7 millions d'euros de compte courant débiteur de la société OXO (actionnaire de référence d'AVENIR TELECOM) ; ce solde était de 10,7 millions d'euros au 31 décembre 2004.
- Le poste trésorerie s'élève à 34,9 millions d'euros contre 13,0 millions d'euros au 31 décembre 2004.

▪ **PASSIF**

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Capitaux propres			
Capital social	18 437	18 422	18 422
Primes d'émission	31 200	168 776	168 776
Réserves consolidées	12 181	(140 149)	(140 665)
Ecart de conversion	257	579	(409)
Résultat de la période	7 971	19 038	10 132
Total capitaux propres	70 046	66 666	56 256
Passifs non courants			
Dettes financières – Part non courante	32 048	23 166	20 496
Provisions et autres passifs – Part non courante	1 213	148	107
Impôts différés passifs	245	-	-
Total passifs non courants	33 866	23 314	20 603
Passifs courants			
Dettes financières – Part courante	13 519	3 801	912
Découvert bancaire	28 014	9 609	25 771
Provisions – Part courante	6 293	5 590	7 313
Fournisseurs	151 140	80 843	80 909
Dettes fiscales et sociales	19 124	15 236	18 658
Dettes d'impôts courants	3 984	2 005	2 941
Autres passifs courants	25 171	17 310	22 963
Passifs nets des activités abandonnées	5 431	6 159	9 918
Total passifs courants	252 676	140 553	169 385
TOTAL PASSIF	356 588	230 533	246 244

► **Capitaux propres**

Tenant compte du résultat net de la période pour 7,9 millions d'euros, les capitaux propres sont en hausse de 24% et ressortent à 70,0 millions d'euros contre 56,2 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Sur le premier semestre de l'exercice 2005-2006, la rentabilité des fonds propres (résultat net sur capitaux propres consolidés) ressort à 11,4%, contre 18% au 31 décembre 2004 et 28,5% au 30 juin 2005, liée à la charge d'impôt de l'exercice.

► **Passifs non courants**

Le poste provisions et autres passifs non courant ressort à 1,3 million d'euros, contre 0,1 millions d'euros au 31 décembre 2004 correspondant à un complément de prix relatif à l'acquisition de la société Ensitel au Portugal.

► **Dettes financières**

Les dettes financières nettes totales (endettement financier + découverts bancaires nets de la trésorerie) augmentent de 14,3% à 39,0 millions d'euros contre 34,2 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Elles prennent notamment en compte :

- La mise en place de crédits moyen terme pour financer le développement des magasins INTERNITY et l'acquisition au Portugal pour un montant total de 26,2 millions d'euros ;
- Des contrats de location-financement qui s'élève à 0,7 millions d'euros contre 0,4 millions d'euros au 31 décembre 2004, représentant principalement l'acquisition de matériels informatiques pour assurer le fonctionnement des systèmes d'information du groupe et des matériels de transport ;
- La cession de créances de report en arrière de déficits pour un montant de 17,5 millions d'euros en dettes à plus d'un an. Dans la mesure où l'intégralité des risques relatifs à cette créance reste assumée par la Société, la créance actualisée a été conservée à l'actif du bilan sur la ligne « Autres actifs non courant » en contrepartie d'une dette financière pendant toute la période du financement.
- Des autres dettes financières pour un montant de 1,4 millions d'euros contre 1,0 million d'euros au 31 décembre 2004.

Le ratio d'endettement net représente au 31 décembre 2005, 60% des fonds propres consolidés contre 30% au 30 juin 2005, et 61% au 31 décembre 2004.

Hors prise en compte des cessions de créances de report en arrière de déficits, le ratio d'endettement net est ramené à 30% des fonds propres consolidés au 31 décembre 2005 contre 0 au 30 juin 2005, traduisant ainsi la capacité à s'endetter du groupe.

► **Autres passifs courants**

Le poste autres passifs courants est en hausse de 49% par rapport au 31 décembre 2004, lié à la croissance saisonnière de l'activité, à 252,6 millions d'euros contre 169,3 millions d'euros au 31 décembre 2004.

- Le découvert bancaire est en hausse de 9% par rapport au 31 décembre 2004, à 28,0 millions d'euros, compte tenu du financement court terme contracté par AVENIR TELECOM pour financer le besoin en fonds de roulement du groupe, garanti par des encours de créances professionnelles. Le montant net tiré de 20 millions d'euros au 31 décembre 2005 est inscrit sur la ligne « découvert bancaire » ;
- Les provisions, part courante, représentent 6,3 millions d'euros contre 7,3 millions d'euros au 31 décembre 2004 et prennent en compte des litiges sociaux, commerciaux et fiscaux ainsi qu'une provision pour les loyers futurs des magasins qui ne sont plus en exploitation ou dont l'arrêt a été décidé ;
- Le poste fournisseurs a très fortement augmenté (+87%) passant de 80,9 millions d'euros au 31 décembre 2004 à 151,1 millions d'euros au 31 décembre 2005. Cette forte hausse est le corollaire de la très forte croissance de l'activité sur la période et la progression des encours fournisseurs accordés au groupe.

- Les autres passifs courants s'élèvent à 25,1 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros et comprennent principalement :
 - des créances créditeurs et avoirs à établir pour 15,3 millions d'euros, en hausse de 59% par rapport au 31 décembre 2004,
 - une dette à moins d'un an envers l'Administration Fiscale pour 2,2 millions d'euros concernant uniquement des intérêts de retard pour lesquels AVENIR TELECOM a fait une demande de remise gracieuse (compte tenu des règlements déjà effectués il ne reste plus de dettes à plus d'un an dans le cadre de ce dossier) ;
 - 3,2 millions d'euros relatifs à la prime d'émission à verser suite à l'adoption par l'assemblée générale du 16 décembre 2005 d'une résolution relative à la distribution par remboursement partiel de la prime d'émission.

III.4 Flux de trésorerie consolidés

La capacité d'autofinancement (résultat net et éléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation) progresse de 26% à 15,0 millions d'euros contre 11,9 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Après financement du besoin en fond de roulement et des investissements nets pour 22,6 millions d'euros, le free cash flow (trésorerie liée aux activités opérationnelles et aux activités d'investissement) s'élève à -20,8 millions d'euros contre -6,5 millions d'euros sur la même période de l'exercice précédent, compte tenu de l'acquisition réalisée au Portugal pour 19,7 millions d'euros.

La variation nette de l'endettement est de 38,8 millions d'euros contre 4,7 millions d'euros au 31 décembre 2004 du fait des nouveaux emprunts contractés.

La variation de trésorerie sur la période est une ressource de 16,2 millions d'euros contre un besoin de 2,2 millions d'euros au 31 décembre 2004.

III.5 Politique de financement

Crédit moyen terme

Afin de financer le développement de son parc de magasins, la société INTERNITY S.A.S. a signé le 23 décembre 2004 avec un pool bancaire une convention de crédit moyen terme. Ce crédit porte sur un montant maximum de 10 millions d'euros et s'effectue par tirages entre le 23 décembre 2004 et le 30 septembre 2005.

Deux tranches ont été définies, la première correspondant aux tirages effectués entre le 23 décembre 2004 et le 31 mars 2005 et la deuxième correspondant aux tirages effectués entre le 1^{er} avril 2005 et le 30 septembre 2005. Chaque tranche s'amortira sur cinq ans.

Au 31 décembre 2005, quatre tirages ont été effectués pour un montant de 6,3 millions d'euros. Le 12 août 2005, la Société a informé les banques partenaires du pool de sa décision de renoncer au solde du crédit non utilisé à ce jour, s'élevant à la somme de 3,7 millions d'euros.

Parallèlement, AVENIR TELECOM SA a obtenu une ligne de crédit moyen terme de 1 million d'euros. Cette ligne était tirée à 100% au 30 juin 2005. Elle est remboursable sur une durée de 5 ans.

Les sommes empruntées portent intérêt au taux Euribor 3 mois plus une marge.

Les échéanciers de remboursement de ces crédits sont conditionnés notamment au respect de quatre ratios financiers. Ces ratios sont calculés à partir des comptes consolidés du Groupe et portent sur des taux de rentabilité d'exploitation, d'endettement et de charges financières. Les ratios sont établis lors des arrêtés des comptes semestriels et annuels du Groupe. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne respecte pas un de ces ratios. Les ratios financiers sont tous respectés au 31 décembre 2005.

Contrat de crédit de 50 millions d'euros

Pour sécuriser ses lignes de financement court terme et pour assurer les financements complémentaires nécessaires à son développement, le groupe AVENIR TELECOM a signé le 12 décembre 2005 avec un pool de banques un contrat portant sur 50 millions d'euros sous forme de deux tranches A et B :

- La tranche A porte sur un crédit à moyen terme de 20 millions d'euros amortissable sur 5 ans. Ce crédit a été mis en place pour financer l'acquisition du groupe Ensitel au Portugal. En garantie AVENIR TELECOM devra nantir la totalité des titres de sa filiale de droit espagnol AVENIR TELECOM SA. La Société s'est engagée à rembourser trimestriellement par anticipation cette tranche à hauteur des remboursements qu'elle percevra du compte courant débiteur avec la société Oxo.
- La tranche B se substitue aux accords de financement court terme antérieurs. Ce crédit de trois ans de 30 millions d'euros est destiné à financer le besoin en fonds de roulement du Groupe. Ce crédit mobilisable par tirages de deux semaines ou d'un mois dans la limite de 30 millions d'euros est remboursable in fine à l'échéance des trois ans. Il est garanti par des encours de créances professionnelles, égaux à tout moment à 115% au moins de l'utilisation globale. Au 31 décembre 2005, le montant net tiré est de 20 millions d'euros et est inscrit sur la ligne « Découvert bancaire ».

Les échéanciers de remboursement de ces deux tranches de crédit sont conditionnés notamment au respect de trois ratios financiers. Ces ratios sont calculés à partir des comptes consolidés du Groupe et portent sur des taux d'endettement et de charges financières. Les ratios sont établis lors des arrêtés des comptes semestriels et annuels du Groupe. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne respecte pas un de ces ratios. Les ratios financiers sont tous respectés au 31 décembre 2005.

III.6 Politique d'investissement

Le Groupe a poursuivi sur le semestre sa politique de développement par l'ouverture de 90 points de vente supplémentaires, dont 61 par acquisition (Portugal).

Le montant des investissements nets du semestre (22,6 millions d'euros) est supérieur à celui du 1^{er} semestre de l'exercice précédent (6,5 millions d'euros).

Ces investissements se décomposent en :

- 4,0 millions d'euros d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ;
- 0,6 millions d'euros d'acquisition de droits au bail, droits d'entrée et fonds de commerce ;
- 1,9 millions d'euros de produits sur actif cédés ;
- 19,7 millions d'acquisitions de sociétés ;
- et 0,2 million de variation des autres actifs immobilisés.

IV- Analyse de la Société AVENIR TELECOM SA

Sur le premier semestre de l'exercice 2005-2006, la société AVENIR TELECOM a réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 28% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, à 238,2 millions d'euros contre 186,0 millions d'euros.

V- Evolutions récentes et perspectives d'avenir

Perspectives à court terme

L'activité du Groupe est sujette à des fluctuations saisonnières. Traditionnellement, la fin de l'année civile est la période de plus forte activité. La performance du premier semestre n'est ainsi pas nécessairement représentative de la performance annuelle.

Perspectives d'avenir

AVENIR TELECOM dispose des ressources nécessaires pour accompagner les consommateurs vers les nouvelles offres technologiques proposées par les opérateurs, et entend bénéficier des opportunités du marché en s'appuyant sur ses fondamentaux.

AVENIR TELECOM organise son métier autour d'un business model unique, la distribution de produits et services de télécommunications, et duplique ce modèle dans l'ensemble des pays où il est implanté.

► Deux réseaux de distribution complémentaires

AVENIR TELECOM compte poursuivre son développement autour de la mobilité et la convergence numérique et s'appuie sur ses partenariats forts avec les constructeurs et les opérateurs pour développer des offres exclusives, au travers de son réseau de distribution direct (398 magasins en propre sous l'enseigne INTERNITY) et au travers de son réseau de distribution indirect (vente aux professionnels de la distribution).

► Un acteur clé européen

AVENIR TELECOM occupe des positions dominantes sur la plupart des marchés où il est implanté. Ces positions sont un atout majeur dans le cadre de sa stratégie de développement.

AVENIR TELECOM possède ainsi une taille critique indispensable pour s'affirmer en tant qu'acteur majeur de la distribution en Europe, et la diversité de ses positions Europe de l'Ouest et Europe Orientale permettent une meilleure répartition des risques.

Le Groupe compte à la fois poursuivre sa croissance sur les marchés sur lesquels il est déjà implanté et pénétrer de nouveaux marchés, principalement par le biais d'acquisitions.

VI- Informations concernant le capital

Evolution du capital

Au 31 décembre 2005, le capital social s'établit à 18 437 milliers d'euros pour 92 181 720 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro. L'augmentation de capital de 15 milliers d'euros constatée sur la période est liée à la levée d'options de souscription d'actions.

Evolution et répartition de l'actionariat

	31 décembre 2005			30 juin 2005			31 décembre 2004		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
OXO (1)	28 167 400	30,56%	40,35%	28 482 400	30,92%	40,72%	28 482 400	30,92%	40,72%
Jean-Daniel Beurnier	19 090 353	20,71%	27,34%	19 090 353	20,73%	27,29%	19 090 353	20,73%	27,29%
Robert Schiano-Lamoriello	520	0,00%	0,00%	520	0,00%	0,00%	520	0,00%	0,00%
Agnès Tixier	8 640	0,01%	0,01%	3 640	0,00%	0,01%	3 640	0,00%	0,01%
Actionariat Dirigeant	47 266 913	51,28%	67,70%	47 576 913	51,65%	68,02%	47 576 913	51,65%	68,02%
Public	44 914 807	48,72%	32,30%	44 532 087	48,35%	31,98%	44 532 087	48,35%	31,98%
Total	92 181 720	100%	100%	92 109 000	100%	100%	92 109 000	100%	100%

(1) Le capital de la société OXO est détenu par les 2 associés du groupe AVENIR TELECOM, à hauteur de 60,5% par Jean-Daniel BEURNIER, de 39,5% par Robert SCHIANO-LAMORIELLO.

Imputation des pertes cumulées

L'Assemblée Générale du 16 décembre 2005 a décidé dans sa dix huitième résolution d'apurer les pertes cumulées de la Société en imputant 133 104 milliers d'euros du poste « Report à nouveau » sur le poste « Prime d'émission ».

Distribution de la prime d'émission

L'Assemblée Générale du 16 décembre 2005 a décidé dans sa dix neuvième résolution de distribuer une somme de 4 609 milliers d'euros, prélevée sur le poste « Prime d'émission », soit 0,05 euro pour chacune des 92 181 720 actions composant le capital social de la Société. Aucun dividende n'a été versé en 2005 et 2004.

Actions propres

L'Assemblée Générale du 16 décembre 2005 a autorisé la Société à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Prix maximal d'achats : 5,00 euros
- Prix minimal de vente : 2,50 euros
- Montant maximal consacré au programme : 20 millions d'euros
- Ce programme arrive à échéance au 16 juin 2007.

Au 31 décembre 2005, la Société n'a pas fait usage de cette autorisation, ni des précédentes, et ne détient, directement ou par le biais de ses filiales, aucune action en auto-contrôle.

Options de souscription d'actions

▪ Attributions d'options de souscription d'actions

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 1998, le Conseil d'Administration a été autorisé, pour une durée de 60 mois, à mettre en place des plans de souscription d'actions dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée, soit 728 000 actions (7 280 000 actions après division du nominal par 10 le 27 juin 2001).

Le Conseil d'Administration, faisant usage de cette autorisation, a consenti un nombre total de 1 817 745 options de souscription d'actions, au profit de salariés ou de mandataires sociaux du groupe, donnant droit à la souscription de 1 817 745 actions. Cette autorisation est venue à échéance le 20 octobre 2003.

L'Assemblée Générale annuelle du 15 décembre 2003 a renouvelé l'autorisation au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription d'actions, dans les conditions prévues par l'article L.225-180 I du Code de Commerce. Les options seront attribuées dans la limite de 10% du capital à la date de l'Assemblée (soit 9 210 900 actions) et à un prix qui ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée, soit jusqu'au 15 février 2007.

Le Conseil d'Administration, faisant usage de cette autorisation, a attribué un total de 3 740 000 options de souscription d'actions au profit de salariés ou de mandataires sociaux du groupe, donnant droit à la souscription de 3 740 000 actions.

Compte tenu des options devenues caduques, la dilution maximale résultant des différents plans de souscription d'actions serait de 4,4%.

Au 31 décembre 2005, les options attribuées se répartissent comme suit :

Plan	Point de départ d'exercice des options	Prix d'exercice (en euro)	Rabais	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre total d'options attribuées	Nombre d'options caduques du fait du départ des salariés	Nombre d'options levées sur l'exercice	Solde à lever au 31 décembre 2005	Date d'expiration
17/11/1998	17/11/2001	2,52	5%	5	96 960	24 240	72 720	-	16/11/2005
17/09/1999	17/09/2002	6,11	5%	13	71 690	40 890	-	30 800	16/09/2006
07/12/2000	07/12/2003	7,18	5%	28	152 445	80 893	-	71 552	06/12/2007
07/12/2000	07/12/2003	7,18	5%	1	6 370	6 370	-	-	06/12/2007
07/12/2000	07/12/2003	7,18	5%	2	21 232	21 232	-	-	06/12/2007
31/12/2001	31/12/2004	2,01	5%	22	489 846	220 241	-	269 605	30/12/2008
20/12/2002	20/12/2005	1,09	5%	24	979 202	376 209	-	602 993	20/12/2009
19/12/2003	19/12/2006	1,20	5%	32	1 460 000	370 000	-	1 090 000	19/12/2010
22/12/2004	22/12/2007	2,13	5%	29	1 360 000	140 000	-	1 220 000	22/12/2011
16/12/2005	16/12/2008	2,80	5%	23	920 000	-	-	920 000	16/12/2012
TOTAL					5 557 745	1 280 075	72 720	4 204 950	

Agnès Tixier, Directeur Financier du Groupe, mandataire social depuis le 14 février 2003, s'est vue attribuer sur l'ensemble de ces plans un total de 504 943 options et a exercé 60 600 options sur la période ;

Robert Schiano-Lamoriello, Directeur Général du Groupe, mandataire social, s'est vu attribuer sur l'ensemble de ces plans un total de 360 000 options et n'en a exercé aucune sur la période ;

Pierre Baduel, Directeur de l'audit et du contrôle financier du Groupe, mandataire social depuis le 16 décembre 2005, s'est vue attribuer sur l'ensemble de ces plans un total de 406 630 options, et n'en a exercé aucune sur la période.

Actions gratuites

▪ Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale de la Société réunie le 16 décembre 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

Au 31 décembre 2005, les actions gratuites attribuées se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Date d'acquisition	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions gratuites attribuées	Nombre d'actions gratuites caduques du fait du départ des salariés	Solde en cours d'acquisition au 31 décembre 2005
16/12/2005	16/12/2008	3	160 000	-	160 000

L'acquisition définitive de ces actions gratuites par les salariés et/ou mandataires sociaux ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de 3 ans à compter de leur date d'octroi.

VII- Marché du titre AVENIR TELECOM

Les actions d'AVENIR TELECOM ont été introduites au Nouveau Marché (Euronext Paris) le 20 novembre 1998.

AVENIR TELECOM a adhéré au segment Next Economy d'Euronext en janvier 2002.

Le 1^{er} Janvier 2005, Euronext a décidé la réforme de la cote en créant une liste unique, Eurolist, qui rassemble l'ensemble des valeurs cotées sur les marchés réglementés : Premier, Second et Nouveau Marché, afin de renforcer la transparence financière.

AVENIR TELECOM fait partie du compartiment B d'Eurolist (capitalisation boursière entre 150 millions et 1 milliard d'euros) et des indices boursiers suivants : CAC All Shares, CAC Mid & Small 190, CAC Small 90, IT CAC, Next 150, Next Economy, SBF 250.

Les titres d'AVENIR TELECOM sont également éligibles au SRD (Service à Règlement Différé).

	Cours (en €)			Volumes (en nombre de titres)		Capitaux (en millions d'€)
	Moyen clôture	Le + haut	Le + bas	Total mensuel	Moyenne quotidienne	Total mensuel
Exercice 2004-2005	2,18	3,46	0,96	324 140 407	1 260 204	783,46
Juillet 2005	2,65	2,84	2,45	12 278 304	584 681	32,71
Août 2005	2,93	3,22	2,75	25 299 097	1 099 961	76,22
Septembre 2005	3,13	3,30	2,91	24 069 266	1 094 058	75,45
Octobre 2005	2,97	3,13	2,75	10 161 020	483 858	30,14
Novembre 2005	2,96	3,10	2,82	9 921 254	1 204 629	29,50
Décembre 2005	2,94	3,06	2,87	6 750 228	703 223	19,99
Janvier 2006	3,16	3,44	3,01	15 470 917	321 439	49,48
Février 2006	3,56	3,86	3,33	24 092 583	450 966	85,84

Source : Euronext Paris

Fait à Marseille, le 3 mars 2006

Le Président du Conseil d'Administration

COMPTES CONSOLIDÉS
Situation intermédiaire au 31 décembre 2005

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	26
BILAN CONSOLIDE	28
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	29
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	31
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	32
NOTE 1. LA SOCIETE	32
NOTE 2. RESUME ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES	32
NOTE 3. GESTION DU RISQUE FINANCIER	40
NOTE 4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS	41
NOTE 5. ACQUISITIONS ET CESSIONS D'ACTIVITES	42
NOTE 6. ECARTS D'ACQUISITION	47
NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47
NOTE 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48
NOTE 9. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NETS	49
NOTE 10. ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	49
NOTE 11. STOCKS NETS	49
NOTE 12. CREANCES CLIENTS NETTES	50
NOTE 13. AUTRES ACTIFS COURANTS	50
NOTE 14. TRESORERIE	51
NOTE 15. DETTES FINANCIERES	51
NOTE 16. PROVISIONS – PART NON COURANTE	54
NOTE 17. PROVISIONS – PART COURANTE	54
NOTE 18. AUTRES PASSIFS COURANTS	54
NOTE 19. CAPITAUX PROPRES	55
NOTE 20. ECART DE CONVERSION CUMULE	58
NOTE 21. INTERETS MINORITAIRES	58
NOTE 22. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	58
NOTE 23. CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE	59
NOTE 24. CHARGES LIEES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL	59
NOTE 25. AUTRES PRODUITS ET CHARGES - NET	60
NOTE 26. RESULTAT FINANCIER	60
NOTE 27. GAINS / (PERTES) DE CHANGE - NET	60
NOTE 28. IMPOTS SUR LES RESULTATS	60
NOTE 29. RESULTAT PAR ACTION	61
NOTE 30. INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE	61
NOTE 31. ACTIVITES ABANDONNEES	63
NOTE 32. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES	64
NOTE 33. RISQUES ET ENGAGEMENTS	65
NOTE 34. EFFECTIFS	66
NOTE 35. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION	66
NOTE 36. EVENEMENT POST CLOTURE	66

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Milliers d'euros	Notes	31 décembre 2005 (6 mois)	30 juin 2005 (12 mois)	31 décembre 2004 (6 mois)
Chiffre d'affaires		395 310	640 687	316 391
Coût des services et produits vendus	(23)	(331 956)	(537 188)	(262 641)
Variation nette des provisions sur l'actif courant	(22)	(261)	(40)	419
Marge brute		63 093	103 459	54 169
Taux de marge brute		16,0%	16,1%	17,1%
Frais de transport et de logistique	(23)	(5 143)	(10 024)	(5 008)
Coûts des réseaux de distribution directe	(23)	(23 521)	(41 666)	(19 388)
Autres charges commerciales	(23)	(6 357)	(12 870)	(6 001)
Charges administratives	(23)	(14 808)	(25 923)	(12 334)
Autres produits et charges, nets	(25)	1 053	(154)	(179)
Résultat opérationnel		14 317	12 822	11 259
Résultat financier	(26)	(466)	(1 229)	(396)
Gains (pertes) de change à caractère financier	(27)	94	-	-
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur le résultat		13 945	11 593	10 863
Impôts sur le résultat	(28)	(6 163)	4 609	(1 743)
Résultat amortissement des écarts d'acquisition (après impôts)				#REF!
Part revenant aux minoritaires				-
Résultat net des activités poursuivies		7 782	16 202	9 120
Résultat net après impôts des activités abandonnées	(31)	189	2 836	1 012
Résultat net		7 971	19 038	10 132
Résultat net revenant				
- Aux actionnaires de la Société		7 971	19 038	10 132
- Aux intérêts minoritaires	(21)	-	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation				
- de base	(29)	92 112 030	92 109 000	92 109 000
- dilué	(19),(29)	93 636 753	93 138 979	92 633 974
Résultat net par action (en euros)	(29)			
Résultat net par action des activités poursuivies		0,084	0,176	0,099
Résultat net par action des activités abandonnées		0,002	0,031	0,011
Résultat net par action de l'ensemble consolidé		0,087	0,207	0,110
Résultat net par action dilué des activités poursuivies		0,083	0,174	0,098
Résultat net par action dilué des activités abandonnées		0,002	0,030	0,011
Résultat net par action dilué de l'ensemble consolidé		0,085	0,204	0,109

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

BILAN CONSOLIDE

Actif

Milliers d'euros	Notes	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Actifs non courants				
Ecarts d'acquisitions nets	(6)	22 732	9 161	8 857
Immobilisations incorporelles nettes	(7)	9 848	6 088	6 217
Immobilisations corporelles nettes	(8)	20 921	18 892	17 683
Autres actifs financiers nets	(9)	3 746	3 442	3 392
Actifs disponibles à la vente	(10)	1 365	1 399	918
Impôts différés actifs nets	(28)	9 002	7 207	-
Autres actifs non courants	(13)	20 811	20 505	20 203
Total actifs non courants		88 425	66 694	57 270
Actifs courants				
Stocks nets	(11)	63 716	32 294	45 415
Créances clients nettes	(12)	135 922	86 510	100 183
Actifs nets des activités abandonnées	(31)	3 315	3 476	4 480
Autres actifs courants	(13)	30 325	22 892	25 892
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14)	34 885	18 667	13 004
Total actifs courants		268 163	163 839	188 974
TOTAL ACTIF		356 588	230 533	246 244

Passif

Milliers d'euros	Notes	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Capitaux propres				
Capital social	(19)	18 437	18 422	18 422
Primes d'émission	(19)	31 200	168 776	168 776
Réserves consolidées	(19)	12 181	(140 149)	(140 665)
Intérêts minoritaires	(21)	-	-	-
Ecart de conversion	(20)	257	579	(409)
Résultat de la période		7 971	19 038	10 132
Total capitaux propres		70 046	66 666	56 256
Passifs non courants				
Dettes financières - Part non courante	(15)	32 408	23 166	20 496
Provisions et autres passifs - Part non courante	(16)	1 213	148	107
Impôts différés passifs	(28)	245	-	-
Total passifs non courants		33 866	23 314	20 603
Passifs courants				
Dettes financières - Part courante	(15)	13 519	3 801	912
Découvert bancaire	(14),(15)	28 014	9 609	25 771
Provisions - Part courante	(17)	6 293	5 590	7 313
Fournisseurs		151 140	80 843	80 909
Dettes fiscales et sociales		19 124	15 236	18 658
Dettes d'impôts courants		3 984	2 005	2 941
Autres passifs courants	(18)	25 171	17 310	22 963
Passifs nets des activités abandonnées	(31)	5 431	6 159	9 918
Total passifs courants		252 676	140 553	169 385
TOTAL PASSIF		356 588	230 533	246 244

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros	Notes	31 décembre 2005 (6 mois)	30 juin 2005 (12 mois)	31 décembre 2004 (6 mois)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES				
Résultat net (part du Groupe)		7 971	19 038	10 132
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :		7 096	(3 264)	1 838
Dépréciation des écarts d'acquisition	(6)	-	329	197
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, variation des provisions des actifs à long terme	(22)	3 451	5 693	2 439
Variation des charges de restructuration à payer	(17)	(518)	625	-
Variation des autres provisions	(16),(17)	1 153	(2 684)	(684)
Part des intérêts minoritaires	(21)	-	-	-
Variation nette des impôts différés	(28)	4 132	(7 207)	-
Coût amorti de la dette	(15)	80	68	(34)
Effets d'actualisation	(13),(26)	(306)	(599)	(297)
Effet des stocks options et des actions gratuites	(24)	156	360	138
Plus value latente sur SICAV		-	(3)	(7)
Plus ou moins-value sur cessions d'actifs	(25)	(1 052)	154	86
Variation des actifs nets et passifs d'exploitation hors effets des acquisitions :		(12 705)	8 503	(11 405)
Variation des actifs/passifs relatifs aux clients		(37 401)	(10 431)	(23 002)
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs		57 996	26 657	26 039
Variation des stocks		(26 300)	(767)	(13 803)
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation		(7 000)	(6 956)	(639)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies :		2 362	24 277	565
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles abandonnées :	(31)	(583)	(3 362)	(558)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		1 779	20 915	7
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions / cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise / cédée	(5)	(19 710)	(870)	(707)
Produit net des cessions d'actifs		1 935	1 659	977
Acquisitions de droits de bail, droits d'entrée et fonds de commerce	(7)	(557)	(3 483)	(2 507)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres incorporelles	(7),(8)	(4 077)	(8 507)	(4 904)
Variation des autres actifs immobilisés		(216)	215	619
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies :		(22 625)	(10 986)	(6 522)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées :	(31)	-	278	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		(22 625)	(10 708)	(6 522)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Augmentation de capital	(19)	184	-	-
Remboursement des emprunts		(3 406)	(1 042)	(1 207)
Nouveaux emprunts		21 971	8 040	3 921
Variation des découverts bancaires	(14)	18 404	(12 970)	2 994
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies :		37 153	(5 972)	5 708
Flux de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées :	(31)	16	(1 194)	(978)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		37 169	(7 166)	4 730
Incidence des variations de change sur la trésorerie		(105)	400	(436)
Variation de trésorerie		16 218	3 441	(2 221)
Trésorerie en début d'exercice		18 667	15 226	15 226
Trésorerie en fin d'exercice		34 885	18 667	13 004

Les montants des impôts sur le résultat payés au 31 décembre 2005, 30 juin 2005 et 31 décembre 2004 sont respectivement de 52 milliers d'euros, 2 380 milliers d'euros et 28 milliers d'euros.

Les montants des intérêts payés au 31 décembre 2005, 30 juin 2005 et 31 décembre 2004 sont respectivement de 687 milliers d'euros, 1 569 milliers d'euros et 662 milliers d'euros.

Les acquisitions financées par location financement s'élèvent à 188 milliers d'euros au 31 décembre 2005, 728 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 167 milliers d'euros au 31 décembre 2004.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Milliers d'euros (sauf le nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Prime d'émission	Réserves	Ecart de conversion	Résultat net	Total
Capitaux propres au 1er juillet 2004	92 109 000	18 422	168 776	(140 509)	-	-	46 689
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	(703)	-	(703)
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	138	-	-	138
Résultat net de l'exercice clos le 30 juin 2005	-	-	-	-	-	10 132	10 132
Capitaux propres au 31 décembre 2004	92 109 000	18 422	168 776	(140 371)	(703)	10 132	56 256
Capitaux propres au 1er juillet 2004	92 109 000	18 422	168 776	(140 509)	-	-	46 689
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	579	-	579
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	360	-	-	360
Résultat net de l'exercice clos le 30 juin 2005	-	-	-	-	-	19 038	19 038
Capitaux propres au 30 juin 2005	92 109 000	18 422	168 776	(140 149)	579	19 038	66 666
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	19 038	-	(19 038)	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	(322)	-	(322)
Imputation des pertes antérieures sur la prime d'émission	-	-	(133 104)	133 104	-	-	-
Distribution de la prime d'émission	-	-	(4 641)	32	-	-	(4 609)
Augmentation de capital suite aux levées d'options de souscription d'actions	72 720	15	169	-	-	-	184
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	156	-	-	156
Résultat au 31 décembre 2005	-	-	-	-	-	7 971	7 971
Capitaux propres au 31 décembre 2005	92 181 720	18 437	31 200	12 181	257	7 971	70 046

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1. LA SOCIETE

Avenir Telecom est une société de droit français domiciliée à Marseille, France.

Avenir Telecom et ses filiales (la "Société" ou le "Groupe") interviennent dans le domaine de la distribution de produits et de services de télécommunication, principalement de téléphonie mobile, mais également de téléphonie fixe, d'accès Internet et de services associés.

La Société intervient en France et à l'étranger comme société de commercialisation et de distribution commissionnée par les opérateurs sur les prises d'abonnements ou de commercialisation de contrats de service. Sur chacun des marchés où elle est présente, la Société peut être agréée par un ou plusieurs opérateurs et travaille notamment avec les principaux leaders européens du secteur.

La Société organise sa distribution grand public en animant des réseaux de distribution en propre, à travers les enseignes Internity et Ensitel. Avenir Telecom effectue également de la distribution professionnelle auprès de clients de la Grande Distribution ou de revendeurs spécialisés indépendants ou de franchisés.

Fin novembre 1999, Avenir Telecom a démarré une activité dans le domaine de l'Internet à la fois comme distributeur et fournisseur d'accès Internet, principalement à travers son offre e-pack Net-Up, et comme prestataire de services complémentaires. Au cours du dernier trimestre de l'année civile 2001, la Société a décidé d'arrêter totalement cette activité. Compte tenu des engagements contractuels existant envers les clients de Net-Up, l'arrêt définitif de cette activité est intervenu le 31 décembre 2004.

L'activité du Groupe est sujette à des fluctuations saisonnières. Traditionnellement, la fin de l'année civile est la période de plus forte activité. La performance du premier semestre n'est ainsi pas nécessairement représentative de la performance annuelle.

Avenir Telecom est coté sur Euronext List – compartiment B (Euronext Paris)

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 3 mars 2006 par le Conseil d'Administration de la Société. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

NOTE 2. RESUME ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Principes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes intermédiaires consolidés du groupe Avenir Telecom (la « Société » ou le « Groupe ») au titre du semestre clos le 31 décembre 2005, sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les premiers comptes annuels publiés selon ce référentiel seront ceux de l'exercice clos au 30 juin 2006 présentés avec un comparatif au titre de l'exercice clos au 30 juin 2005 établi selon le même référentiel.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés à l'exception de la charge d'imposition sur les résultats qui est

déterminée pour les situations intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux effectif d'impôt attendu pour l'ensemble de l'exercice.

Première application du référentiel IFRS en tant que référentiel comptable

La date de première application du référentiel IFRS pour le Groupe est le 1^{er} juillet 2004. Les principales divergences entre les principes comptables du Groupe en normes IFRS et les principes comptables du Groupe en normes françaises concernent notamment :

- Les paiements fondés sur des actions qui sont désormais reflétés dans les comptes consolidés comme des charges de personnel ;
- L'actualisation de la créance de report en arrière des déficits fiscaux de la société Avenir Telecom SA ;
- La comptabilisation des dettes financières du Groupe selon la méthode du coût amorti et non à la valeur nominale ;
- L'arrêt de l'amortissement des écarts d'acquisition à partir de la date de première application ;
- La comptabilisation des écarts d'acquisition dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et non dans la monnaie de la société acquéreuse ;
- La présentation du bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et notes aux états financiers.

En vue de la publication de ces états financiers comparatifs pour l'exercice clos le 30 juin 2006 et conformément à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) relative à la communication financière pendant la période de transition, le Groupe a publié des informations financières 2004/2005 sur la transition aux normes IFRS présentant à titre d'information préliminaire l'impact chiffré du passage aux IFRS sur les comptes 2004/2005 dans un communiqué de presse en date du 25 octobre 2005.

Interprétations et amendements aux normes publiées entrant en vigueur en 2005

Les amendements et interprétations suivants sont d'application obligatoire pour l'exercice 2005 :

- IFRIC 1, Variations des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires
- IFRIC 2, Parts détenues par les membres d'entités coopératives et instruments similaires
- SIC 12 (Amendement), Consolidation – Entités ad hoc
- IAS 39 (Amendement), Transition et comptabilisation initiale des actifs financiers et passifs financiers

Après analyse de ces amendements et interprétations, le Groupe a conclu qu'ils ne s'appliquaient pas à ses activités.

Par ailleurs, le Groupe n'anticipe pas de nouvelle adoption par l'Union Européenne ou de modification des normes IFRS existante susceptibles de modifier les principes comptables exposés dans les comptes présentés par rapport à ceux qui seront appliqués au 30 juin 2006.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Avenir Telecom SA et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif. Le contrôle exclusif correspond au

pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Les sociétés détenues à plus de 50% sont présumées être contrôlées. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence lorsque la Société détient entre 20% et 50% des droits de votes et exerce une influence notable sans en avoir le contrôle. Suivant cette méthode, les participations sont comptabilisées initialement au coût historique. La part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées est reconnue en résultat consolidé en contrepartie d'un ajustement du coût historique. Quand la part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée excède le coût historique de la participation y compris tout actif non-garanti, le Groupe ne reconnaît pas de pertes supplémentaires, sauf s'il s'est engagé à couvrir tout ou partie de ces pertes. Les autres participations dans lesquelles la Société n'exerce pas une influence notable sont présentées dans les « autres actifs financiers, nets » et comptabilisées à leur juste valeur. Tous les comptes, transactions réciproques et les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés. Les pertes internes sont aussi éliminées sauf si elles sont la conséquence d'une perte de valeur de l'actif transféré. Il en est de même pour les transactions entre le Groupe et une entreprise associée, l'élimination étant réalisée à hauteur du pourcentage d'intérêt du Groupe dans cette société.

Conversion des opérations en devises

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Sociétés du Groupe

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, sont convertis en euros de la façon suivante :

- les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture à la date de chaque bilan,
- le compte de résultat est converti au cours moyen de l'exercice,
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres : "Ecart de conversion".

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés aux capitaux propres (poste « Ecart de conversion ») lors de la consolidation. Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Transactions et soldes

Les transactions dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrées au cours du jour de la transaction. Les créances et dettes libellées

en devises qui en résultent sont converties au cours de clôture. Les pertes et gains de change latents ou réalisés découlant de ces transactions sont constatés en résultat de la période. La Société n'utilise pas d'instruments financiers de gestion du risque de change.

Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

L'activité indirecte

L'activité indirecte concerne la distribution professionnelle auprès de clients de la Grande Distribution ou de revendeurs spécialisés indépendants ou de franchisés.

L'activité directe

L'activité directe concerne la distribution grand public via des réseaux de magasins en propre.

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Si l'activité acquise concerne le segment de la distribution directe, l'écart d'acquisition est affecté à l'ensemble des magasins, l'UGT de ce segment étant le magasin. Si l'activité acquise concerne le segment de la distribution indirecte, l'écart d'acquisition est affecté à la zone géographique couverte, l'UGT de ce segment étant le pays.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué des amortissements. L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Marques	3
Droits au bail et droits d'entrée	7
Installations et agencements des magasins	5 à 10
Matériel informatique	4
Mobilier	5
Matériel de bureau	3 à 5

Les valeurs résiduelles des actifs corporels du Groupe sont non significatives. Les droits au bail et droits d'entrée, sont des sommes versées à l'ancien preneur d'un contrat de bail relatif à un magasin. Les biens financés au travers d'opérations financières qui transfèrent au Groupe la majeure partie des risques et avantages sont inclus dans les immobilisations.

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute.

L'approche retenue prend notamment en compte les éléments suivants :

- Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Pour les activités de distribution directe, l'UGT retenue est le magasin. Pour les activités de distribution indirecte, l'UGT retenue est la zone de commercialisation, généralement le pays.
- Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable des actifs sous revue est supérieure à la valeur la plus élevée, entre d'une part la valeur vénale et d'autre part, la valeur d'usage ;
- La valeur vénale des magasins résulte soit d'expertises externes, soit de la meilleure estimation de la Direction de la société en fonction des données du marché.
- La valeur d'usage est déterminée à partir des flux nets futurs de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif.

Les dotations ou reprises qui résultent de l'évolution de l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle sont présentées dans les charges d'exploitation correspondant à la destination du bien concerné. Les reprises suite à cession ou mise au rebut contribuent au résultat net de cession sur la ligne "Autres produits et charges nets" du résultat opérationnel. Le suivi des provisions pour dépréciation est détaillé en note 7 pour les immobilisations incorporelles et en note 8 pour les immobilisations corporelles.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs incorporels et corporels disponibles à la vente sont comptabilisés à leur prix de vente net des coûts de cession sur une ligne distincte du bilan « Actifs disponibles à la vente ».

Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales. Cette

estimation tient compte des efforts commerciaux nécessaires à l'écoulement du stock dont la rotation est faible.

Clients

Les créances clients sont évaluées initialement à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation. La dépréciation de ces créances est déterminée sur la base des risques identifiés et représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois, très liquides et présentant un risque de juste valeur très limité. Les placements financiers correspondent à des SICAV, fonds communs de placement et certificats de dépôt. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur.

Dettes financières

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- Contrats de location – financement transférant la majeure partie des risques et avantages au Groupe : les biens concernés par ces contrats sont inscrits à l'actif du bilan en contrepartie d'une dette financière.
- Cession à titre d'escompte de la créance de report arrière des déficits : dans la mesure où la Société conserve l'ensemble des risques attachés à cette créance, cette opération a été traitée comme une opération de financement et la créance a été maintenue à l'actif du bilan en contrepartie d'une dette financière.
- Cessions de créances professionnelles dans le cadre de la garantie donnée sur les lignes de financement accordées : dans la mesure où la Société conserve l'ensemble des risques attachés à ces créances, ces cessions ont été traitées comme des opérations de financement et les créances concernées ont été maintenues à l'actif du bilan en contrepartie du compte de trésorerie correspondant.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Avantages accordés au personnel

Engagements de retraite

Le Groupe dispose uniquement de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

La provision constituée au titre des engagements de retraite concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite des salariés des sociétés françaises. En France, la législation prévoit que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en

fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge à la retraite. Le coût actuariel de cet engagement est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4%
- Taux de revalorisation des salaires : 4%

Paielements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres (options sur actions et actions gratuites). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de ces instruments est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options et actions gratuites octroyées.

Les hypothèses retenues pour la détermination de cette juste valeur sont les suivantes :

- Modèle d'évaluation : modèle actuariel Black & Scholes ;
- Volatilité estimée sur la durée de vie de l'option : sur la base de la volatilité historique du cours Avenir Telecom sur une période de 12 mois glissants ;
- Turnover du personnel : sur la base du turnover anticipé sur les strates de population concernées par les plans, soit en moyenne 5% ;
- Maturité attendue : sur la base du profil anticipé d'exercice des optionnaires, tenant compte notamment des aspects liés à la fiscalité personnelle, soit en moyenne 5 ans.
- La charge comptabilisée est présentée au compte de résultat en fonction du rattachement des salariés bénéficiaires avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.
- A chaque date de clôture, la Société réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges découlant d'obligations légales ou implicites connues à la date d'établissement des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture. Ces provisions sont constituées lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe fait face à certains litiges avec les tiers. Les provisions pour risques sur litiges sont évaluées sur la base de la meilleure estimation du Groupe sur la sortie probable de ressources pour éteindre ses obligations.

Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice qui s'appliqueront au moment où les différences temporelles seront effectivement taxées. Les actifs sur déficits et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que lorsque leur utilisation future est probable.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Comptabilisation des opérations

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires regroupe les éléments suivants :

- Les rémunérations perçues des opérateurs sur souscription d'abonnements ou de contrats de service en fonction des principes décrits ci-dessous ;
- Les ventes de produits de téléphonie mobile (téléphones et accessoires) et de multimédia (PC, accessoires, appareils numériques...).

Les variations des provisions pour risque d'annulation de rémunération (voir ci-dessous) sont inscrites dans le chiffre d'affaires.

Coûts des services et produits vendus

Les coûts des services et produits vendus regroupent, en fonction des principes décrits ci-dessous, les éléments suivants :

- Les rémunérations versées aux distributeurs sur souscription d'abonnements de téléphonie (téléphonie fixe ou mobile, services associés);
- Le coût de revient des produits de téléphonie mobile ou de multimédia vendus.

Revenus des activités liées à la téléphonie mobile

Rémunérations liées aux prises d'abonnements

Les rémunérations liées aux prises d'abonnements sont comptabilisées comme suit :

Souscription d'un abonnement

Lors de la souscription d'un contrat d'abonnement ou de service par un utilisateur, la Société comptabilise en chiffre d'affaires la rémunération due par l'opérateur et en coût des services et produits vendus l'éventuelle rémunération qu'elle doit verser au distributeur.

Autres rémunérations

Les rémunérations complémentaires versées par les opérateurs et liées, soit à l'augmentation du nombre d'abonnés, soit à l'activité commerciale de l'opérateur avec la base d'abonnés, sont enregistrées en chiffre d'affaires en fonction de l'évolution réelle constatée.

Annulations de rémunérations

Des provisions sont constituées pour tenir compte des annulations de rémunérations du fait du non-respect de certaines obligations contractuelles. Ces provisions sont déterminées soit par application des clauses contractuelles, soit sur la base de données statistiques historiques.

Vente de matériel de téléphonie, multimédia et accessoires

Distribution indirecte

Le chiffre d'affaires et la marge sont reconnus lors de l'expédition du matériel au client en fonction des modalités de transfert de propriété et à condition que le recouvrement des créances afférentes soit raisonnablement assuré.

Distribution directe

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe vend un produit à un client. Les ventes au détail sont généralement réglées en espèce ou par carte de crédit. Les produits comptabilisés représentent le montant brut de la vente et comprennent les

commissions sur les paiements par carte de crédit. Ces commissions sont incluses dans les coûts de distribution.

Comptabilisation des coûts des réseaux de distribution directe

Les coûts liés à la mise en place des réseaux de commercialisation du Groupe sont inscrits en charges de l'exercice au cours duquel ils sont supportés. Seuls les droits au bail ou droits d'entrée relatifs à l'ouverture de magasins sont enregistrés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur une période ne pouvant excéder 7 ans.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Distribution de dividendes ou Remboursement de la prime d'émission

Les distributions de dividendes ou remboursements de la prime d'émission aux actionnaires de la Société sont comptabilisés en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle ces distributions ou remboursements sont approuvés par les actionnaires de la Société.

Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société.

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles ayant un effet dilutif. La Société possède deux catégories d'actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions et des actions gratuites. Pour la détermination de l'effet dilutif, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (soit le cours boursier annuel moyen de l'action de la Société) sur la base de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées. En cas de perte, le résultat net par action dilué est égal au résultat net par action de base.

NOTE 3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché (notamment risque de change, risque de variation de valeur due au taux d'intérêt et tout autre risque de variation de prix), risque de crédit, risque de liquidité et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers,

cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe.

Risques de marché

Risque de change

Le Groupe exerçant principalement ses activités au sein de la zone euro, il est donc peu exposé au risque de change.

Risque de variation de prix

Le Groupe n'a pas d'instrument coté sujet à un risque de prix.

Risque de crédit

De part son activité et la concentration de ses clients (notamment les opérateurs de téléphonie pour l'activité prise d'abonnement et les distributeurs au titre de l'activité ventes de produits), le Groupe est exposé au risque de crédit. Pour les clients distributeurs, le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Par ailleurs, le Groupe a adapté sa politique en matière de délai de règlement en fonction des types de clients et gère l'encours net avec ses clients à travers les rémunérations qu'elle doit leur verser au titre de la souscription des abonnements.

Pour les instruments dérivés et les transactions se dénouant en trésorerie, les contreparties sont limitées à des institutions financières de grande qualité.

Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités, de disposer de ressources financières nécessaire à sa croissance grâce à des facilités de crédit appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché.

Risque de flux de trésorerie et risque de prix sur taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme émis à taux variable. Afin de limiter son exposition, le Groupe a souscrit des instruments de couvertures de son risque de taux d'intérêts. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur par contrepartie du résultat. La juste valeur de ces instruments ainsi que leurs incidences ne sont pas significatives au 31 décembre 2005.

**NOTE 4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES
DETERMINANTS**

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

Comptabilisation des rémunérations attendues des opérateurs

Le groupe estime, lors de chaque clôture, la rémunération nette restant à recevoir des opérateurs, ainsi que les rémunérations restant à verser aux distributeurs indépendants. Ces estimations sont issues des systèmes du Groupe de suivi des souscriptions de contrats d'abonnement. Ces suivis peuvent différer des contrats effectivement enregistrés par les opérateurs ou les distributeurs. Ces estimations concernent aussi les annulations de rémunérations restant à recevoir basées sur des clauses contractuelles et des données historiquement constatées. Lorsque le montant net effectivement perçu diffère, la différence est imputée en chiffre d'affaires au cours de la période durant laquelle le montant final est confirmé par l'opérateur.

Provisionnement des stocks

Le Groupe doit estimer la valeur de réalisation future de ses produits en stock. Le matériel de téléphonie mobile ou de multimedia est soumis à une obsolescence technologique et commerciale rapide. Les estimations du Groupe prennent en considération cette donnée. Dans le cas où le prix effectif de réalisation du stock diffère des estimations du Groupe, l'éventuelle différence est comptabilisée en marge brute lors de la réalisation effective de la vente.

Dépréciation estimée des écarts d'acquisition et autres actifs à long terme

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la Note 2. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations (Note 2).

Paielements fondés en actions

Le groupe estime la juste valeur des plans d'option octroyés aux salariés sur la base d'hypothèses actuarielles. Les modèles de valorisation utilisés pour déterminer cette juste valeur présentent une certaine sensibilité aux variations de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreux territoires. La détermination de la charge, à l'échelle mondiale, fait appel à une large part de jugement. Dans le cadre habituel des activités, la détermination in fine de la charge d'impôt est incertaine pour certaines transactions et estimations. Le Groupe comptabilise un passif au titre des redressements fiscaux anticipés en fonction des impôts supplémentaires estimés exigibles. Lorsque in fine, le montant à payer s'avère différent de celui initialement comptabilisé, la différence est imputée en charge d'impôts sur le résultat et en provisions pour impôts différés au cours de la période durant laquelle le montant est déterminé.

NOTE 5. ACQUISITIONS ET CESSIONS D'ACTIVITES

Principales acquisitions et cessions de la période

Le groupe a acquis le 17 novembre 2005 le groupe portugais Ensitel, spécialisé dans la distribution de téléphonie mobile.

L'écart d'acquisition est attribuable à la rentabilité attendue de la société acquise et aux synergies avec le Groupe en matière d'achat de produits et de stratégie commerciale avec les opérateurs. Il s'analyse ainsi :

Prix d'acquisition	20 861
Coûts directement liés à l'acquisition	765
Total coût d'acquisition	21 626
Juste valeur de l'actif net acquis	7 864
Ecart d'acquisition	13 762

L'impact sur les comptes présentés de ces acquisitions s'analyse ainsi :

Milliers d'euros	Ensitel
Trésorerie acquise	316
Ecart d'acquisition	13 762
Immobilisations incorporelles	4 131
Immobilisations corporelles	928
Autres actifs non courants	384
Actifs d'impôts différés	5 681
Actifs courants	11 969
Passifs courants	(15 545)
Prix des acquisitions	21 626
- dont financé par émission d'actions	-
- dont financé par la trésorerie de la Société	-
- dont financé par endettement	20 026
- dont paiement différé	1 600
Contribution de la Société acquise au chiffre d'affaires du Groupe depuis l'entrée de périmètre	6 433
Contribution de la Société acquise au résultat net du Groupe depuis l'entrée de périmètre	507

Le paiement différé correspond à la valeur actuelle d'un complément de prix à verser au vendeur sur une période de 3 ans. Ce montant correspond au montant maximal à payer et résulte de la meilleure estimation de la Société en fonction du plan de développement de la société acquise.

Principales acquisitions des exercices précédents

Le groupe a acquis le 1er octobre 2004 les sociétés roumaines Egide et AGS, spécialisées dans la distribution de téléphonie mobile.

Le Groupe a acquis le 2 février 2005 la société française SCI Azur.

L'impact sur les comptes annuels de ces acquisitions s'analyse ainsi :

Milliers d'euros	Acquisitions de l'exercice 2005			
	Egide	AGS	SCI Azur	Total
Trésorerie acquise	-	-	-	-
Ecart d'acquisition	564	295	-	859
Actifs long terme	4	40	235	279
Actifs d'impôts différés	-	-	-	-
Actifs d'exploitation	817	317	-	1 134
Dettes financières et d'exploitation	(915)	(252)	(235)	(1 402)
Prix des acquisitions	470	400	-	870
- dont financé par émission d'actions	-	-	-	-
- dont financé par la trésorerie de la Société	470	400	-	870

Contribution de la Société acquise au chiffre d'affaires du Groupe depuis l'entrée de périmètre	1 989	2 450	-	4 439
Contribution de la Société acquise au résultat net du Groupe depuis l'entrée de périmètre	(38)	(180)	-	(218)

Les flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions de sociétés s'analysent ainsi :

Milliers d'euros	Acquisitions de l'exercice 2005			Total exercice 2005	Période au 31 décembre 2005
	SCI Azur	Egide	AGS		Ensitel
Trésorerie obtenue lors de cessions de sociétés	-	-	-	-	-
Acquisitions financées par la trésorerie de la Société ou par endettement	-	(470)	(400)	(870)	(20 026)
Trésorerie acquise (cédée)	-	-	-	-	316
Flux de Trésorerie	-	(470)	(400)	(870)	(19 710)

Les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation :

Sociétés	Note	Pays	31 décembre 2005		30 juin 2005		31 décembre 2004	
			% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt	Méthode
Distribution & Téléphonie								
Avenir Telecom France S.A.		France	100	IG	100	IG	100	IG
ATF S.A.S.	(5)	France	100	IG	100	IG	-	-
SCI Azur	(6)	France	98	IG	98	IG	-	-
Assur-Up SAS		France	100	IG	100	IG	100	IG
Internity S.A.S		France	100	IG	100	IG	100	IG
Proserve Sarl		France	100	IG	100	IG	100	IG
Internity direct Sarl	(9)	France	-	-	100	IG	100	IG
Logistis Sarl	(8)	France	-	-	100	IG	100	IG
M2H S.A.		France	100	IG	100	IG	100	IG
Voxland Sarl		France	100	IG	100	IG	100	IG
Flex Telecom	(1)	France	100	IG	100	IG	100	IG
Rempart	(1)	France	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Benelux S.A.		Belgique	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Belgium NV		Belgique	100	IG	100	IG	100	IG
Internity Belgique		Belgique	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Spain S.A.		Espagne	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Hong-Kong Ltd		Hong Kong	90	IG	90	IG	90	IG
Avenir Telecom International S.A.		Luxembourg	100	IG	100	IG	100	IG
Liberty Tel Maroc Sarl		Maroc	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Netherlands BV		Pays-Bas	100	IG	100	IG	100	IG
AKTEL SP ZOO		Pologne	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Polska SP ZOO S.A.		Pologne	100	IG	100	IG	100	IG
Megacom	(2)	Pologne	100	IG	100	IG	100	IG
Mobile Zone	(3)	Pologne	100	IG	100	IG	100	IG
Coelho Soares & Soares, Lda (CS&S)	(10)	Portugal	100	IG	-	-	-	-
Ensitel Distribuição de Equipamentos de Telecomunicações, S.A.	(10)	Portugal	100	IG	-	-	-	-
Ensitel Importação de equipamentos de Telecomunicações, S.A.	(10)	Portugal	100	IG	-	-	-	-
Ensitel Lojas de Comunicações, S.A.	(10)	Portugal	100	IG	-	-	-	-
Ensitel SGPS	(10)	Portugal	101	IG	-	-	-	-
Finantel.com, SGPS, S.A.	(10)	Portugal	100	IG	-	-	-	-
Finantel Distribuição, SGPS, S.A.	(10)	Portugal	100	IG	-	-	-	-
Fintelco SGPS, S.A.	(10)	Portugal	100	IG	-	-	-	-
Infante SGPS, Lda	(10)	Portugal	100	IG	-	-	-	-
Setucar III	(10)	Portugal	100	IG	-	-	-	-
Artimark – Serviços de Consultoria, Lda	(10)	Portugal	100	IG	-	-	-	-
Leadcom – Telecomunicações Móveis, S.A.	(10)	Portugal	27	ME	-	-	-	-
Blue Digit – Serviços de Telecomunicações, S.A.	(10)	Portugal	20	ME	-	-	-	-
Eurotel 2000 Ltd		Roumanie	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Romania Ltd		Roumanie	100	IG	100	IG	100	IG
Internity Roumanie		Roumanie	100	IG	100	IG	100	IG
Global Net (ex AGS)	(4)	Roumanie	100	IG	100	IG	100	IG
Egide	(4)	Roumanie	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom UK Ltd		Royaume-Uni	100	IG	100	IG	100	IG
CMC (Complete Mobile Communications)		Royaume-Uni	100	IG	100	IG	100	IG
Telecom Ltd		Royaume-Uni	100	IG	100	IG	100	IG
Internity UK		Royaume-Uni	100	IG	100	IG	100	IG

Service Après Vente (SAV)						
Cetelec S.A.S.		France	100	IG	100	IG
Cetelec Belgium BVBA		Belgique	100	IG	100	IG
Centrolec Telecom S.A.		Espagne	100	IG	100	IG
Cetelec Algérie	(11)	Algérie	-	-	-	-
Pcetelec Sarl		France	100	IG	100	IG
Internet						
Allo Telecom Sarl	(8)	France	-	-	100	IG
Strategie Sarl		France	50	IG	50	IG
Cercle Finance S.A.		France	19	NC	19	NC
Mediavet S.A.	(7)	France	49	ME	49	ME
Net Media Eurl		France	100	IG	100	IG
Play-Up S.A.S.		France	52	IG	52	IG
World-Up S.A.		France	51	IG	51	IG

Méthodes de consolidation : IG = intégration globale ; ME = mise en équivalence ; NC = non consolidé

- (1) Sociétés consolidées à compter de leur date d'acquisition, soit le 16 avril 2004.
- (2) Société consolidée à compter de sa date d'acquisition, soit le 24 mai 2004.
- (3) Société consolidée à compter de sa date de création, soit le 24 mai 2004.
- (4) Sociétés consolidées à compter de leur date d'acquisition, soit le 1^{er} octobre 2004.
- (5) Société consolidée à compter de sa date de création, soit le 27 juin 2005.
- (6) Société consolidée à compter de sa date d'acquisition, soit le 2 février 2005.
- (7) Par la signature d'un protocole d'actionnaire en date du 30 juin 2000, la société Avenir Telecom s'est engagée à racheter à compter du 1^{er} juillet 2005 au profit d'un actionnaire les actions de la société Mediavet qu'il détiendra à cette date. Au 31 décembre 2005, ce dernier détenant 16 675 actions, le rachat de sa participation porterait celle d'Avenir Telecom à 49,08%. Le juste prix de rachat serait déterminé sur la base d'une expertise.
- (8) Sociétés fusionnées avec Avenir Telecom le 1^{er} juillet 2005.
- (9) Société fusionnée avec M2H le 1^{er} juillet 2005.
- (10) Sociétés faisant partie du groupe Portugais Ensitel acquis le 17 novembre 2005 et consolidées à compter du 1^{er} décembre 2005.
- (11) Société liquidée le 31 mars 2005

NOTE 6. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

Milliers d'euros		31 décembre		Nouvelles acquisitions	Impact de change	31 décembre 2005
Pays	Secteur d'activité	2004	30 juin 2005			
France	Distribution indirecte	527	527	-	-	527
Pologne	Distribution indirecte	137	-	-	-	-
Portugal	Distribution directe	-	-	13 762	-	13 762
Roumanie	Distribution directe	897	981	-	(21)	960
Roumanie	Distribution indirecte	31	31	-	-	31
Royaume Uni	Distribution indirecte	7 265	7 622	-	(170)	7 452
Total écarts d'acquisition		8 857	9 161	13 762	(191)	22 732

NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	Fonds de commerce, droits au bail et droits d'entrée	Marques, relations clients contractualisées, logiciels et brevets	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEURS BRUTES				
31 décembre 2004	11 861	11 156	81	23 098
30 juin 2005	12 295	2 568	74	14 937
Acquisitions	557	3	3	563
Cessions	(112)	-	-	(112)
Reclassements	(326)	-	18	(308)
Variations de périmètre	1 577	2 465	87	4 129
Ecart de conversion	24	17	(1)	40
31 décembre 2005	14 015	5 053	181	19 249
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
31 décembre 2004	5 777	11 067	37	16 881
30 juin 2005	6 622	2 201	26	8 849
Dotations	765	70	5	840
Cessions	(88)	-	-	(88)
Reclassements	(237)	-	-	(237)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	24	14	(1)	37
31 décembre 2005	7 086	2 285	30	9 401
VALEURS NETTES				
31 décembre 2004	6 084	89	44	6 217
30 juin 2005	5 673	367	48	6 088
31 décembre 2005	6 929	2 768	151	9 848

Les acquisitions de droits au bail et droits d'entrée s'élèvent à 557 milliers d'euros au 31 décembre 2005 contre 3 483 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 2 507 milliers d'euros pour le semestre clos le 31 décembre 2004.

Conformément aux principes et méthodes comptables décrits en note 2, les immobilisations incorporelles ont fait l'objet de provisions pour dépréciation dont le suivi est présenté dans le tableau ci-dessous :

Milliers d'euros	31 décembre 2004	30 juin 2005	Dotations (Reprises) d'exploitation	Reprises suite à des mises au rebut ou cessions d'actifs	31 décembre 2005
Droits au bail et droits d'entrée	2 937	554		(4)	538

NOTE 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Milliers d'euros	Installations et agencements des magasins	Matériel informatique	Constructions et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEURS BRUTES					
31 décembre 2004	23 019	10 054	1 082	3 081	37 236
30 juin 2005	23 071	10 323	1 537	3 512	38 443
Acquisitions	2 744	364	823	328	4 259
Cessions	(675)	(271)	(225)	(26)	(1 197)
Reclassements	(1 307)	(121)	1 347	-	(81)
Variations de périmètre	631	-	46	252	929
Ecart de conversion	(15)	(14)	(16)	10	(35)
31 décembre 2005	24 449	10 281	3 512	4 076	42 318
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
31 décembre 2004	9 430	7 880	356	1 887	19 553
30 juin 2005	9 202	7 985	354	2 010	19 551
Dotations	1 569	403	367	192	2 531
Cessions	(314)	(270)	45	(88)	(627)
Reclassements	(411)	(90)	443	11	(47)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	(2)	(12)	-	3	(11)
31 décembre 2005	10 044	8 016	1 209	2 128	21 397
VALEURS NETTES					
31 décembre 2004	13 589	2 174	726	1 194	17 683
30 juin 2005	13 869	2 338	1 183	1 502	18 892
31 décembre 2005	14 405	2 265	2 303	1 948	20 921

Les données ci-dessus comprennent du matériel financé en location-financement:

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Matériel informatique			
Valeur brute	725	782	384
Valeur nette	418	609	261
Matériel de transport			
Valeur brute	188	-	-
Valeur nette	152	-	-
Autre matériel			
Valeur brute	197	197	74
Valeur nette	172	182	-

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles, y compris celles financées par location-financement, s'élèvent à 2 531 milliers d'euros au 31 décembre 2005 contre 3 725 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 1 845 milliers d'euros au 31 décembre 2004. Ces chiffres intègrent les variations de provisions pour dépréciation d'exploitation.

Conformément aux principes et méthodes comptables décrits en note 2, les immobilisations corporelles ont fait l'objet de provisions pour dépréciation dont le suivi est présenté dans le tableau ci-dessous :

Milliers d'euros	31 décembre 2004	30 juin 2005	Dotations (Reprises) d'exploitation	Reprises suite à des mises au rebut ou cessions d'actifs	31 décembre 2005
Installations et agencements des magasins	5 106	476	(35)	(61)	380

NOTE 9. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NETS

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Dépôts et cautionnements	2 480	2 364	2 393
Titres de participation non consolidés	193	193	201
Autres actifs immobilisés	964	885	798
Entreprises associées	109	-	-
Total autres actifs financiers nets	3 746	3 442	3 392

Les dépôts et cautionnement concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription des baux des magasins des réseaux de distribution directe.

Les titres de participation concernent des participations inférieures à 20% sur lesquels le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Ils sont comptabilisés en application des principes décrits en note 2.

Le résultat des entreprises associées consolidées par mise en équivalence est nul sur la période. Il concerne la société Leadcom reprise dans le cadre de l'acquisition du groupe Ensitel.

NOTE 10. ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

Les actifs disponibles à la vente comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	Droits au bail et droits d'entrée	Installations et agencements des magasins	Constructions et agencements	Total
31 décembre 2004	165	753	-	918
30 juin 2005	36	1 128	235	1 399
Ajustement de valeur	(11)	(76)	(15)	(102)
Cessions	(6)	(282)	-	(288)
Reclassements	81	-	-	81
Variations de périmètre	-	-	275	275
Ecarts de conversion	-	-	-	-
31 décembre 2005	100	770	495	1 365

NOTE 11. STOCKS NETS

Les stocks s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2005			30 juin 2005			31 décembre 2004		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matériel de téléphonie mobile	58 050	(3 182)	54 868	27 204	(3 075)	24 129	42 984	(6 003)	36 981
Matériel multimédia	10 770	(1 922)	8 848	10 541	(2 376)	8 165	10 523	(2 089)	8 434
Stocks marchandises	68 820	(5 104)	63 716	37 745	(5 451)	32 294	53 507	(8 092)	45 415

NOTE 12. CREANCES CLIENTS NETTES

Les créances clients nettes s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2005			30 juin 2005			31 décembre 2004		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Rémunérations à recevoir des opérateurs	71 266	-	71 266	36 376	-	36 376	37 598	-	37 598
Clients Téléphonie - factures à établir	8 409	-	8 409	4 521	-	4 521	1 858	-	1 858
Créances clients Téléphonie	67 650	(11 403)	56 247	56 156	(10 543)	45 613	75 472	(14 745)	60 727
Céances clients	147 325	(11 403)	135 922	97 053	(10 543)	86 510	114 928	(14 745)	100 183

Les créances clients Téléphonie regroupent essentiellement les créances sur les opérateurs au titre de l'activité de prise d'abonnements et celles sur les distributeurs relatives aux ventes de produits de téléphonie portable.

Les créances nettes ci-dessus comprennent des créances cédées dans le cadre du financement des lignes de crédit court terme du Groupe (voir note 15) pour un montant de 59 797 milliers d'euros au 31 décembre 2005 contre 37 114 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 45 039 milliers d'euros au 31 décembre 2004. La Société conservant l'intégralité du risque et des avantages liés à ces créances, elles ont été maintenues à l'actif du bilan.

NOTE 13. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se composent comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Créances de TVA	12 865	3 068	4 271
Autres créances sur l'Etat	809	1 188	1 151
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	4 479	5 150	5 739
Autres créances	10 838	12 560	13 650
Charges constatées d'avance	1 334	926	1 081
Total des autres actifs courants	30 325	22 892	25 892

De la TVA due est inscrite en dettes fiscales pour 9 816 milliers d'euros au 31 décembre 2005 contre 9 085 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 11 148 milliers d'euros au 31 décembre 2004. Le 25 juin 2003, la Société a cédé à titre d'escompte la créance de report en arrière des déficits pour sa valeur nominale. Le paiement comptant avant frais financiers précomptés est de 19 082 milliers d'euros, 2 922 milliers d'euros seront payables à l'échéance. Dans la mesure où l'intégralité des risques relatifs à cette créance reste assumée par la Société, la créance actualisée a été conservée à l'actif du bilan sur la ligne « Autres actifs non courant » en contrepartie d'une dette financière pendant toute la période du financement. Cette créance est inscrite pour son montant actualisé de 20 811 milliers d'euros (20 505 d'euros au 30 juin 2005 et 20 203 milliers d'euros au 31 décembre 2004). Le produit financier comptabilisé sur la période au titre de la désactualisation de cette créance s'élève à 306 milliers (599 milliers d'euros sur l'exercice clos le 30 juin 2005 et 297 milliers d'euros sur le semestre clos le 31 décembre 2004).

Les autres créances comprennent notamment au 31 décembre 2005 un compte courant débiteur de 7 760 milliers d'euros (net des dividendes à percevoir de 1 394 milliers d'euros) avec la société OXO qui détient 30,56% du Groupe à la clôture de la période. Au 30 juin 2005 ce solde était de 9 882 milliers d'euros et de 10 707 milliers d'euros au 31 décembre 2004.

NOTE 14. TRESORERIE

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 885	18 667	13 004
Découvert bancaire	28 014	9 609	25 771

Le taux effectif moyen du découvert bancaire est de 3,19% au 31 décembre 2005 contre 3,17% au 30 juin 2005 et au 31 décembre 2004.

Le montant des lignes de crédit non utilisées se présente comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Lignes de crédit non utilisées	17 810	22 364	3 923

NOTE 15. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se décomposent comme suit :

Milliers d'euros	Taux	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004	
Crédit moyen terme (Internity S.A.)	Taux variable	5,03%	5 443	5 154	3 121
Crédit moyen terme (Avenir Telecom S.A.)	Taux variable	3,62%	850	950	-
Crédit moyen terme (Avenir Telecom S.A.)	Taux variable	3,49%	19 956	-	-
Autres dettes financières en euro	Taux variable	3,32% - 3,52%	1 399	2 911	1 046
Location-financement	Taux fixes	3,32% - 4,08%	704	781	458
Cession de créances de report en arrière de déficits	Taux fixe	4,89%	17 575	17 171	16 783
Dettes financières totales			45 927	26 967	21 408
Part à moins d'un an			13 519	3 801	912
Part à plus d'un an			32 408	23 166	20 496
- dont entre 1 et 5 ans			32 408	23 120	20 336
- dont à plus de 5 ans			-	46	160

La quasi-totalité des dettes financières est libellée en euros.

Cession de créances de report en arrière de déficits (voir note 13)

Les frais de constitution du dossier de financement ont été inclus dans le calcul du taux d'intérêt effectif. Les frais financiers précomptés sont inscrits en diminution de la dette et sont comptabilisés en charge financière sur la durée du financement accordé soit 334 milliers d'euros sur le semestre clos au 31 décembre 2005 (713 milliers d'euros sur l'exercice clos au 30 juin 2005 et 356 milliers d'euros le semestre clos le 31 décembre 2004).

Crédit moyen terme

Afin de financer le développement de son parc de magasins, la société Internity S.A.S. a signé le 23 décembre 2004 avec un pool bancaire une convention de crédit moyen terme. Ce crédit porte sur un montant maximum de 10 millions d'euros et s'effectue par tirages entre le 23 décembre 2004 et le 30 septembre 2005.

Deux tranches ont été définies, la première correspondant aux tirages effectués entre le 23 décembre 2004 et le 31 mars 2005 et la deuxième correspondant aux tirages effectués entre le 1^{er} avril 2005 et le 30 septembre 2005. Chaque tranche s'amortira sur cinq ans.

Au 31 décembre 2005, quatre tirages ont été effectués pour un montant de 6,3 millions d'euros. Le 12 août 2005, la Société a informé les banques partenaires du pool de sa décision de renoncer au solde du crédit non utilisé à ce jour, s'élevant à la somme de 3,7 millions d'euros.

Parallèlement, Avenir Telecom SA a obtenu une ligne de crédit moyen terme de 1 million d'euros. Cette ligne était tirée à 100% au 30 juin 2005. Elle est remboursable sur une durée de 5 ans.

Les sommes empruntées portent intérêt au taux Euribor 3 mois plus une marge.

Les échéanciers de remboursement de ces crédits sont conditionnés notamment au respect de quatre ratios financiers. Ces ratios sont calculés à partir des comptes consolidés du Groupe et portent sur des taux de rentabilité d'exploitation, d'endettement et de charges financières. Les ratios sont établis lors des arrêtés des comptes semestriels et annuels du Groupe. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne respecte pas un de ces ratios. Les ratios financiers sont tous respectés au 31 décembre 2005.

Protocole de financement

Pour sécuriser ses lignes de financement court terme et pour assurer les financements complémentaires nécessaires à son développement, le Groupe Avenir Telecom a signé le 12 décembre 2005 avec un pool de banques un contrat portant sur 50 millions d'euros sous forme de deux tranches A et B :

- La tranche A porte sur un crédit à moyen terme de 20 millions d'euros amortissable sur 5 ans. Ce crédit a été mis en place pour financer l'acquisition du groupe Ensitel au Portugal. En garantie Avenir Telecom devra nantir la totalité des titres de sa filiale de droit espagnol Avenir Telecom S.A.. La Société s'est engagée à rembourser trimestriellement par anticipation cette tranche à hauteur des remboursements qu'elle percevra du compte courant débiteur avec la société Oxo.
- La tranche B se substitue aux accords de financement court terme antérieurs. Ce crédit de trois ans de 30 millions d'euros est destiné à financer le besoin en fonds de roulement du Groupe. Ce crédit mobilisable par tirages de deux semaines ou d'un mois dans la limite de 30 millions d'euros est remboursable in fine à l'échéance des trois ans. Il est garanti par des encours de créances professionnelles, égaux à tout moment à 115% au moins de l'utilisation globale. Au 31 décembre 2005, le montant net tiré est de 20 millions d'euros et est inscrit sur la ligne « Découvert bancaire ».

Les échéanciers de remboursement de ces deux tranches de crédit sont conditionnés notamment au respect de trois ratios financiers. Ces ratios sont calculés à partir des comptes consolidés du Groupe et portent sur des taux d'endettement et de charges financières. Les ratios sont établis lors des arrêtés des comptes semestriels et annuels du Groupe. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne respecte pas un de ces ratios. Les ratios financiers sont tous respectés au 31 décembre 2005.

Garanties relatives aux emprunts bancaires

Les garanties données relatives aux emprunts bancaires sont les suivantes :

Milliers d'euros	Encours d'origine	Encours au 31 décembre 2005	Encours au 30 juin 2005	Encours au 31 décembre 2004
Nantissement des titres Avenir Telecom Belgium	3 049	-	56	56
Délégation de créances (garantie de passif)	1 524	-	56	56
Nantissement de magasins (1)	5 455	6 290	5 455	-

(1) La valeur de marché des garanties données dans le cadre des nantissements des magasins est de l'ordre de 12,2 millions d'euros sur la base d'une évaluation au 30 juin 2005.

- Avenir Telecom SA a donné sa caution solidaire pour garantir le crédit moyen terme de sa filiale Internity.

Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement concernent principalement :

- Des matériels informatiques acquis pour assurer le fonctionnement du système d'information du Groupe ;
- Des matériels de transport.

Les redevances futures relatives à ces contrats de location-financement sont les suivantes :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Moins d'un an	253	255	93
Entre un et deux ans	298	242	382
Entre deux ans et plus	169	315	-
Total des redevances futures	720	812	475
Part représentative des intérêts	16	18	17
Total du financement en location-financement	704	781	458
- dont Part à moins d'un an	245	206	86
- dont Part à plus d'un an	459	575	372

Risque de change

La quasi-totalité des dettes financières étant libellée en euros, le Groupe considère que le risque de change n'est pas significatif et n'a mis en place aucun instrument de couverture.

Risque de taux

Une partie du financement du Groupe est à taux variable. Le 14 décembre 2005, le Groupe a mis en place des instruments de couverture de taux :

- Un swap taux fixe de 2,96% sur l'intégralité du crédit moyen terme de 5,4 millions d'euros ;
- Un swap participatif, variant entre 2,25% et 3,50%, sur la moitié, soit 10,0 millions d'euros, du crédit moyen terme de 20,0 millions d'euros ;
- Un swap participatif, variant entre 2,25% et 3,45%, sur la moitié, soit 15,0 millions d'euros, du crédit de 3 ans de 30,0 millions d'euros mobilisable par tirages.

Au 31 décembre 2005, la juste valeur de ces instruments financiers est non significative.

NOTE 16. PROVISIONS – PART NON COURANTE

Les provisions non courantes s'analysent de la façon suivante :

Milliers d'euros	31 décembre 2004	30 juin 2005	Nouvelles provisions	Provisions utilisées	Provisions reprises sans être utilisées	Reclassements	Variation de périmètre	Variation de change	31 décembre 2005
Indemnités de départ en retraite	107	148	3	-	(5)	-	-	-	146
Total Provisions non courantes	107	148	3	-	(5)	-	-	-	146
Paiement différé sur acquisition de société (note 5)	-	-							1 067
Total provisions et autres passifs - Part non courante	107	148							1 213

NOTE 17. PROVISIONS – PART COURANTE

Les provisions courantes s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2004	30 juin 2005	Nouvelles provisions	Provisions utilisées	Provisions reprises sans être utilisées	Reclassements	Variation de périmètre	Variation de change	31 décembre 2005
Annulation de rémunérations et garanties (note 2)	2 469	1 295	1 499	(582)	-	-	-	2	2 214
Litiges sociaux	1 614	1 325	279	(383)	(120)	-	-	-	1 101
Litiges commerciaux	1 119	985	525	-	(79)	-	-	-	1 431
Litiges fiscaux	1 217	182	8	-	-	-	64	-	254
Provision pour loyers futurs magasins	414	291	-	(150)	-	-	-	-	141
Restructuration	-	625	-	(518)	-	-	-	-	107
Autres risques	480	887	442	(284)	-	-	-	-	1 045
Total Provisions courantes	7 313	5 590	2 753	(1 917)	(199)	-	64	2	6 293

Les provisions pour litiges correspondent à la meilleure estimation par les dirigeants de la Société pour couvrir les divers litiges fiscaux, commerciaux et sociaux.

Une provision pour les loyers futurs des magasins qui ne sont plus en exploitation ou dont l'arrêt d'exploitation a été décidé par le Groupe est constituée. Cette provision tient compte des délais estimés de résiliation ou de cession des baux.

NOTE 18. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Clients créditeurs et avoir à établir	15 311	8 838	9 612
Intérêts dus sur découverts bancaires et emprunts	256	179	208
Produits et rémunérations constatés d'avance	601	316	471
Dette envers l'Administration Fiscale	2 270	5 241	8 042
Prime d'émission à verser	3 215	-	-
Paiement différé sur acquisition de société (note 5)	533	-	-
Autres passifs à court terme	2 985	2 736	4 630
Total des autres passifs courants	25 171	17 310	22 963

Conformément aux principes décrits en note 2, le poste "Produits et rémunérations constatés d'avance" concerne des rémunérations encaissées d'avance. La prise en profit de ces rémunérations est conditionnée à la réalisation d'objectifs commerciaux futurs.

Le 6 octobre 2003, la Société Avenir Telecom a finalisé un accord avec l'Administration Fiscale en France pour un montant identique à celui provisionné au 30 juin 2003.

Conformément à l'échéancier de règlement, il n'y a plus de dette à plus d'un an au 31 décembre 2005 (la dette restant due à plus d'un an au 31 décembre 2004 était déjà nulle). La dette restant due à moins d'un an qui s'élève à 2 270 au 31 décembre 2005 (5 241 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 8 042 milliers d'euros au 31 décembre 2004) ne concerne plus que des intérêts de retard pour lesquels la Société a fait une demande de remise gracieuse auprès de l'Administration fiscale. En garantie de cet échéancier, Avenir Telecom avait donné un nantissement sur fonds de commerce pour 71,93 millions d'euros qui a été levé en date du 23 novembre 2005, et la société OXO a nanti 19 450 000 actions Avenir Telecom ramené à 767 035 actions au 26 janvier 2006.

NOTE 19. CAPITAUX PROPRES

Capital social

Au 31 décembre 2005, le capital social s'établit à 18 437 milliers d'euros pour 92 181 720 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro. L'augmentation de capital de 15 milliers d'euros constatée sur la période est liée à la levée d'options de souscription d'actions.

Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 1998, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Conformément à l'article L.225-124 du Code de Commerce, les actions converties au porteur ne bénéficient plus du droit de vote double, tout comme les actions ayant fait l'objet d'un transfert de propriété des actions.

Actionnariat

L'évolution de l'actionnariat se présente comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2005			30 juin 2005			31 décembre 2004		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
OXO (1)	28 167 400	30,56%	40,35%	28 482 400	30,92%	40,72%	28 482 400	30,92%	40,72%
Jean-Daniel Beurnier	19 090 353	20,71%	27,34%	19 090 353	20,73%	27,29%	19 090 353	20,73%	27,29%
Robert Schiano-Lamoriello	520	0,00%	0,00%	520	0,00%	0,00%	520	0,00%	0,00%
Agnès Tixier	8 640	0,01%	0,01%	3 640	0,00%	0,01%	3 640	0,00%	0,01%
Actionnariat Dirigeant	47 266 913	51,28%	67,70%	47 576 913	51,65%	68,02%	47 576 913	51,65%	68,02%
Public	44 914 807	48,72%	32,30%	44 532 087	48,35%	31,98%	44 532 087	48,35%	31,98%
Total	92 181 720	100%	100%	92 109 000	100%	100%	92 109 000	100%	100%

(1) Le capital de la société OXO est détenu par les 2 associés du groupe AVENIR TELECOM, à hauteur de 60,5% par Jean-Daniel BEURNIER, de 39,5% par Robert SCHIANO-LAMORIELLO.

Imputation des pertes cumulées

L'Assemblée Générale du 16 décembre 2005 a décidé dans sa dix huitième résolution d'apurer les pertes cumulées de la Société en imputant 133 104 milliers d'euros du poste « Report à nouveau » sur le poste « Prime d'émission ».

Distribution de la prime d'émission

L'Assemblée Générale du 16 décembre 2005 a décidé dans sa dix neuvième résolution de distribuer une somme de 4 609 milliers d'euros, prélevée sur le poste « Prime d'émission », soit 0,05 euro pour chacune des 92 181 720 actions composant le capital social de la Société. Aucun dividende n'a été versé en 2005 et 2004.

Actions propres

L'Assemblée Générale du 16 décembre 2005 a autorisé la Société à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Prix maximal d'achats : 5,00 euros
- Prix minimal de vente : 2,50 euros
- Montant maximal consacré au programme : 20 millions d'euros
- Ce programme arrive à échéance au 16 juin 2007.

Au 31 décembre 2005, la Société n'a pas fait usage de cette autorisation, ni des précédentes, et ne détient, directement ou par le biais de ses filiales, aucune action en auto-contrôle.

Options de souscription d'actions

Attributions d'options de souscription d'actions

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 1998, le Conseil d'Administration a été autorisé, pour une durée de 60 mois, à mettre en place des plans de souscription d'actions dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée, soit 728 000 actions (7 280 000 actions après division du nominal par 10 le 27 juin 2001).

Le Conseil d'Administration, faisant usage de cette autorisation, a consenti un nombre total de 1 817 745 options de souscription d'actions, au profit de salariés ou de mandataires sociaux du groupe, donnant droit à la souscription de 1 817 745 actions. Cette autorisation est venue à échéance le 20 octobre 2003.

L'Assemblée Générale annuelle du 15 décembre 2003 a renouvelé l'autorisation au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription d'actions, dans les conditions prévues par l'article L.225-180 I du Code de Commerce. Les options seront attribuées dans la limite de 10% du capital à la date de l'Assemblée (soit 9 210 900 actions) et à un prix qui ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée, soit jusqu'au 15 février 2007.

Le Conseil d'Administration, faisant usage de cette autorisation, a attribué un total de 3 740 000 options de souscription d'actions au profit de salariés ou de mandataires sociaux du groupe, donnant droit à la souscription de 3 740 000 actions.

Compte tenu des options devenues caduques, la dilution maximale résultant des différents plans de souscription d'actions serait de 4,4%.

Au 31 décembre 2005, les options attribuées se répartissent comme suit :

Plan	Point de départ d'exercice des options	Prix d'exercice (en euro)	Rabais	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre total d'options attribuées	Nombre d'options caduques du fait du départ des salariés	Nombre d'options levées sur l'exercice	Solde à lever au 31 décembre 2005	Date d'expiration
17/11/1998	17/11/2001	2,52	5%	5	96 960	24 240	72 720	-	16/11/2005
17/09/1999	17/09/2002	6,11	5%	13	71 690	40 890	-	30 800	16/09/2006
07/12/2000	07/12/2003	7,18	5%	28	152 445	80 893	-	71 552	06/12/2007
07/12/2000	07/12/2003	7,18	5%	1	6 370	6 370	-	-	06/12/2007
07/12/2000	07/12/2003	7,18	5%	2	21 232	21 232	-	-	06/12/2007
31/12/2001	31/12/2004	2,01	5%	22	489 846	220 241	-	269 605	30/12/2008
20/12/2002	20/12/2005	1,09	5%	24	979 202	376 209	-	602 993	20/12/2009
19/12/2003	19/12/2006	1,20	5%	32	1 460 000	370 000	-	1 090 000	19/12/2010
22/12/2004	22/12/2007	2,13	5%	29	1 360 000	140 000	-	1 220 000	22/12/2011
16/12/2005	16/12/2008	2,80	5%	23	920 000	-	-	920 000	16/12/2012
TOTAL					5 557 745	1 280 075	72 720	4 204 950	

Effet de dilution des options de souscription d'actions

L'effet de dilution des options de souscription d'actions déterminé en application des principes décrits en note 2 est de 1 511 390 actions au 31 décembre 2005. Il était de 1 029 979 actions au 30 juin 2005 et de 524 974 actions au 31 décembre 2004.

Actions gratuites

Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale de la Société réunie le 16 décembre 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

Au 31 décembre 2005, les actions gratuites attribuées se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Date d'acquisition	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions gratuites attribuées	Nombre d'actions gratuites caduques du fait du départ des salariés	Solde en cours d'acquisition au 31 décembre 2005
16/12/2005	16/12/2008	3	160 000	-	160 000

L'acquisition définitive de ces actions gratuites par les salariés et/ou mandataires sociaux ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de 3 ans à compter de leur date d'octroi.

Effet de dilution des actions gratuites

L'effet de dilution des actions gratuites déterminé en application des principes décrits en note 2 est de 13 333 actions au 31 décembre 2005.

NOTE 20. ECART DE CONVERSION CUMULE

La variation du poste « Ecart de conversion » des capitaux propres se présente comme suit :

Milliers d'euros	
Ecart de conversion au 1er juillet 2004	-
Résultant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger.	(448)
Résultant de la conversion des comptes des filiales étrangères	(255)
Ecart de conversion au 31 décembre 2004	(703)
Résultant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger.	839
Résultant de la conversion des comptes des filiales étrangères	(260)
Ecart de conversion au 30 juin 2005	579
Résultant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger.	76
Résultant de la conversion des comptes des filiales étrangères	(398)
Ecart de conversion au 31 décembre 2005	257

NOTE 21. INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires sont nuls sur le semestre clos au 31 décembre 2005 et 2004 ainsi que sur l'exercice clos au 30 juin 2005.

NOTE 22. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent de la façon suivante :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Variation des provisions sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	(448)	1 789	(354)
Variation des provisions sur stocks nettes des pertes sur stocks	187	(1 829)	773
Variation nette des provisions sur l'actif courant	(261)	(40)	419
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et variation des provisions sur autres actifs à long terme	(3 451)	(6 001)	(2 636)
Variation des provisions	(635)	2 059	684
Total des dotations aux amortissements et provisions	(4 347)	(3 982)	(1 533)

Les dotations aux amortissements des immobilisations sont ventilées comme suit dans le compte de résultat par destination :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Frais de transport et de logistique	(94)	(208)	(109)
Coûts des réseaux de distribution directe	(2 512)	(4 021)	(1 883)
Autres charges commerciales	(90)	(266)	(63)
Charges administratives	(755)	(1 506)	(581)
Total des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et variation des provisions sur autres actifs à long terme	(3 451)	(6 001)	(2 636)

NOTE 23. CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

La Société a adopté une présentation du compte de résultat par destination. L'évolution des charges d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Achats de marchandises	(279 090)	(387 020)	(199 345)
Variation de stocks	31 075	(3 638)	12 124
Commissions versées aux réseaux de distribution indirecte	(83 379)	(146 995)	(76 141)
Charges de personnel	(24 001)	(41 715)	(19 313)
Transport	(2 316)	(3 996)	(1 998)
Locations	(6 812)	(10 690)	(5 300)
Honoraires	(2 481)	(3 845)	(1 752)
Personnel intérimaire et sous-traitance	(3 164)	(6 441)	(3 366)
Frais de publicité	(921)	(2 102)	(515)
Frais de déplacement et de mission	(1 121)	(2 819)	(1 348)
Amortissements et variation de provisions pour charges	(3 567)	(4 660)	(1 525)
Autres	(6 269)	(13 790)	(6 474)
Total charges d'exploitation	(382 046)	(627 711)	(304 953)

Ces charges sont ventilées comme suit dans le compte de résultat par destination :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Coût des produits et services vendus	(331 956)	(537 188)	(262 641)
Variation nette des provisions sur l'actif courant	(261)	(40)	419
Frais de transport et de logistique	(5 143)	(10 024)	(5 008)
Charges commerciales	(6 357)	(12 870)	(6 001)
Coûts des réseaux de distribution directe	(23 521)	(41 666)	(19 388)
Charges administratives	(14 808)	(25 923)	(12 334)
	(382 046)	(627 711)	(304 953)

NOTE 24. CHARGES LIEES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

Les charges liées aux avantages du personnel se détaillent comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Salaires bruts	(19 094)	(33 002)	(14 974)
Charges sociales	(4 374)	(8 029)	(3 883)
Intéressement	(377)	(324)	(318)
Paiement sur la base d'actions	(156)	(360)	(138)
Charges de personnel	(24 001)	(41 715)	(19 313)

Les hypothèses retenues pour la détermination de la juste valeur des plans de souscription d'actions mis en place sur la période sont décrites en Note 2, à l'exception de la volatilité estimée sur la durée de vie des options qui est de 36.91%. La juste valeur des plans de souscription d'actions ainsi déterminée sera étalée comptablement sur une période de 5 ans, ce qui correspond à la période probable d'acquisition des droits des bénéficiaires.

La juste valeur des actions gratuites octroyées sur la période a été déterminée par référence au cours de l'action à la date d'octroi. La juste valeur des actions gratuites ainsi déterminée sera étalée comptablement sur une période de 3 ans, ce qui correspond à la période probable d'acquisition des droits des bénéficiaires.

NOTE 25. AUTRES PRODUITS ET CHARGES - NET

Ce poste comprend les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

NOTE 26. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est composé des éléments suivants :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Charges financières	(1 230)	(2 776)	(1 182)
Intérêts bancaires	(686)	(1 091)	(376)
Intérêts sur la cession de créances de report en arrière de déficits	(334)	(713)	(356)
Intérêts liés au contrôle fiscal	(28)	(470)	(308)
Autres charges financières	(182)	(502)	(142)
Produits financiers	764	1 547	786
Produits de placement court terme	203	493	208
Effets d'actualisation	306	599	297
Autres produits financiers	255	455	281
Résultat Financier	(466)	(1 229)	(396)

NOTE 27. GAINS / (PERTES) DE CHANGE - NET

Les différences de change (débitées) / créditées au compte de résultat sont imputées comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Chiffre d'affaires	4	-	-
Coût des services et produits vendus	(223)	173	(114)
Gains/(pertes) de change à caractère financier	94	-	-
Total	(125)	173	(114)

NOTE 28. IMPOTS SUR LES RESULTATS

L'impôt sur les résultats s'analyse de la façon suivante :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Impôts courants	2 032	2 598	1 743
Charges (produits) d'impôts différés	4 131	(7 207)	-
Total impôts sur les sociétés	6 163	(4 609)	1 743

Dans le cadre de l'établissement des comptes semestriels du Groupe, la charge d'impôt sur le résultat est déterminée sur la base de la meilleure estimation du taux effectif annuel de chaque filiale consolidée.

La variation des impôts différés entre le 30 juin 2005 et le 31 décembre 2005 se présente ainsi :

Milliers d'euros	
Impôts différés actifs nets au 30 juin 2005	7 207
Impôts différés actifs comptabilisés lors de l'entrée en périmètre du groupe Ensitel (principalement sur déficits fiscaux)	5 681
Utilisation d'impôts différés actifs au cours de la période	(3 886)
Impôts différés passifs créés au cours de la période	(245)
Impôts différés actifs nets au 31 décembre 2005	8 757
dont impôts différés actifs	9 002
dont impôts différés passifs	(245)

Au 30 juin 2005, compte tenu de la confirmation de son retour à une situation profitable, la Société a reconnu des actifs d'impôts antérieurement non reconnus pour 7 207 milliers d'euros. La reconnaissance de ces actifs a été limitée à ceux relatifs à des filiales profitables et pour lesquels les perspectives d'utilisation sont probables. Ces hypothèses restent toujours valides au 31 décembre 2005.

NOTE 29. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. La Société possède deux catégories d'actions ordinaires et de titres ayant un effet potentiellement dilutif : les options sur actions et les actions gratuites en cours d'acquisition.

	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers)	7 971	19 038	10 132
Résultat utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	7 971	19 038	10 132
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	92 112 030	92 109 000	92 109 000
Ajustements			
- options sur actions	1 511 390	1 029 979	524 974
- action gratuites	13 333	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	93 636 753	93 138 979	92 633 974
Résultat dilué par action (euros par action)	0,085	0,204	0,109

NOTE 30. INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

Premier niveau d'information sectorielle - secteurs d'activité

Au 31 décembre 2005 le groupe Avenir Telecom est structuré en deux principaux secteurs d'activité : l'activité indirecte et l'activité directe. Les résultats par secteur d'activité sont détaillés ainsi :

Comptes Consolidés

Situation Intermédiaire au 31 décembre 2005

62

31 décembre 2004				
Ventes brutes	88 610	248 073	-	336 683
Ventes inter-segment	-	(20 292)	-	(20 292)
Chiffres d'affaires	88 610	227 781	-	316 391
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, variation des provisions des actifs à long terme				
	(1 503)	(1 133)	-	(2 636)
Résultat opérationnel	3 248	8 011	-	11 259

Milliers d'euros	Distribution directe	Distribution indirecte	Non alloué	Total groupe
31 décembre 2005				
Ecart d'acquisition	14 723	8 009	-	22 732
Immobilisations incorporelles	8 055	1 788	5	9 848
Immobilisations corporelles	16 667	4 048	206	20 921
Stocks	32 892	30 824	-	63 716
Clients externes	44 535	127 581	(36 194)	135 922
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	3 350	3 107	(1 978)	4 479
Fournisseurs	70 755	111 011	(30 626)	151 140
Clients créditeurs et avoir à établir	236	22 450	(7 375)	15 311
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 877	1 757	-	4 634

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels ainsi que les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles :

Milliers d'euros	Distribution directe	Distribution indirecte	Non alloué	Total groupe
31 décembre 2005				
Ecart d'acquisition	961	21 771	-	22 732
Immobilisations incorporelles	8 055	1 788	5	9 848
Immobilisations corporelles	16 667	4 048	206	20 921
Stocks	32 892	30 824	-	63 716
Clients externes	44 535	127 581	(36 194)	135 922
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	3 350	3 107	(1 978)	4 479
Fournisseurs	70 755	111 011	(30 626)	151 140
Clients créditeurs et avoir à établir	236	22 450	(7 375)	15 311
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 877	1 757	-	4 634
30 juin 2005				
Ecart d'acquisition	980	8 181	-	9 161
Immobilisations incorporelles	3 872	2 203	13	6 088
Immobilisations corporelles	15 091	3 801	-	18 892
Stocks	19 605	12 689	-	32 294
Clients externes	12 543	89 313	(15 346)	86 510
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	3 154	4 616	(2 620)	5 150
Fournisseurs	16 202	73 868	(9 227)	80 843
Clients créditeurs et avoir à établir	2 876	13 762	(7 800)	8 838
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	10 067	1 923	-	11 990
31 décembre 2004				
Ecart d'acquisition	1 034	7 823	-	8 857
Immobilisations incorporelles	2 971	3 246	-	6 217
Immobilisations corporelles	13 803	3 880	-	17 683
Stocks	22 124	23 291	-	45 415
Clients externes	13 199	103 530	(16 546)	100 183
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	1 122	6 696	(2 079)	5 739
Fournisseurs	19 094	73 029	(11 214)	80 909
Clients créditeurs et avoir à établir	136	15 934	(6 458)	9 612
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 967	1 444	-	7 411

Information sectorielle de deuxième niveau – secteurs géographiques

Le tableau ci-dessous détaille les actifs par secteurs géographiques ainsi que les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles :

Milliers d'euros	France	Espagne	Angleterre	Roumanie	Portugal	Pologne	Autres	Total groupe
31 décembre 2005								
Chiffre d'affaires	214 925	51 607	71 187	40 419	6 433	3 655	7 084	395 310
Ecart d'acquisition	527	-	7 452	991	13 762	-	-	22 732
Immobilisations incorporelles	4 579	556	-	57	4 129	9	518	9 848
Immobilisations corporelles	13 172	3 338	1 045	1 710	919	167	570	20 921
Stocks	36 344	13 588	2 229	7 215	3 473	167	700	63 716
Clients externes	91 034	12 260	11 565	8 788	7 904	2 063	2 308	135 922
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 596	739	1 035	1 047	101	8	108	4 634
30 juin 2005								
Chiffre d'affaires	338 133	62 664	128 409	43 459	-	54 483	13 539	640 687
Ecart d'acquisition	527	-	7 622	1 012	-	-	-	9 161
Immobilisations incorporelles	4 953	576	-	42	-	-	517	6 088
Immobilisations corporelles	13 716	3 054	290	867	-	375	590	18 892
Stocks	17 648	8 154	1 415	3 601	-	664	812	32 294
Clients externes	56 702	6 718	12 514	6 353	-	2 570	1 653	86 510
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7 634	2 228	266	612	-	168	1 082	11 990
31 décembre 2004								
Chiffre d'affaires	167 226	29 288	62 229	18 693	-	30 799	8 156	316 391
Ecart d'acquisition	527	-	7 265	928	-	137	-	8 857
Immobilisations incorporelles	5 155	348	-	35	-	259	420	6 217
Immobilisations corporelles	13 814	2 452	236	493	-	352	336	17 683
Stocks	33 472	6 389	1 271	3 033	-	426	824	45 415
Clients externes	71 795	7 183	8 086	5 278	-	5 781	2 060	100 183
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 277	1 173	104	210	-	28	619	7 411

NOTE 31. ACTIVITES ABANDONNEES

Les activités abandonnées regroupent l'activité Internet et le Service Après-Vente des téléphones mobiles.

Le secteur Internet

En octobre 2001, le Groupe a décidé d'arrêter la commercialisation de l'ensemble de ses offres e-packs. En décembre 2001, les négociations avec les repreneurs éventuels de tout ou partie des activités Internet du Groupe ont été arrêtées. Le Groupe a toutefois continué à respecter ses engagements jusqu'à l'échéance des contrats e-packs, en particulier le maintien d'un site d'accès à l'Internet et un service d'assistance aux abonnés. Au 31 décembre 2004, la Société a fermé définitivement son site d'accès à l'Internet.

Le secteur Service Après Vente

La détérioration du marché du Service Après-Vente des téléphones mobiles a conduit la Société à se désengager de ce secteur.

Les principaux éléments financiers des activités abandonnées se présentent comme suit :

Compte de résultat

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Chiffre d'affaires	3	886	914
Marge brute	98	357	660
Résultat opérationnel	180	2 807	1 068
Résultat net après impôts des activités abandonnées	189	2 836	1 012

Bilan

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Immobilisations financières	1 001	1 001	1 288
Créances clients nettes	1 330	1 301	1 765
Autres actifs courants	984	1 174	1 427
Total actif	3 315	3 476	4 480
Dettes fournisseurs	1 275	1 275	1 467
Provisions - part courante	2 434	2 687	6 298
Autres passifs courants	1 722	2 197	2 153
Total passif	5 431	6 159	9 918

Flux de trésorerie

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Activités opérationnelles	(583)	(3 362)	(558)
Activités d'investissements	-	278	-
Activités de financement	16	(1 194)	(978)
Total des flux de trésorerie	(567)	(4 278)	(1 536)

NOTE 32. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

OXO est la société holding du groupe Avenir Telecom dont elle détient 30,56% au 31 décembre 2005 (30,92% au 30 juin 2005 et au 31 décembre 2004). Au 31 décembre 2005, Avenir Telecom possède une créance 7 760 milliers d'euros sur cette société (9 882 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 10 707 milliers d'euros au 31 décembre 2004) inscrite en autres actifs courants dans le poste autres créances. Cette créance fait l'objet d'un décompte d'intérêts sur la base du taux Eonia majoré de 1%. Les intérêts facturés par Avenir Telecom à OXO s'élèvent à 153 milliers d'euros sur le semestre clos le 31 décembre 2005 (330 milliers d'euros sur l'exercice clos le 30 juin 2005 et 159 milliers d'euros au 31 décembre 2004).

Comme indiqué en note 18, OXO a nanti au 6 octobre 2003, 19 450 000 actions Avenir Telecom en garantie de l'échéancier de règlement à l'Administration Fiscale. Au cours de la période, les commissions facturées par Oxo à Avenir Telecom sur ce nantissement se sont élevées à 26 milliers d'euros (230 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 115 milliers d'euros au 31 décembre 2004), soit un taux annuel de 1%. Le 26 janvier 2006, le nombre d'actions nanties a été ramené à 767 035.

Au cours de la période, la Société a eu des relations commerciales avec un distributeur dans lequel OXO détient une participation majoritaire. Les facturations de la période de la Société

à ce distributeur se sont élevées à 5 287 milliers d'euros le semestre clos au 31 décembre 2005 (5 867 milliers d'euros sur l'exercice clos au 30 juin 2005 et 3 116 milliers d'euros sur le semestre clos au 31 décembre 2004). La créance nette de la Société sur ce distributeur est de 298 milliers d'euros au 31 décembre 2005 contre 423 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 592 milliers d'euros au 31 décembre 2004.

A compter du 1^{er} janvier 2004, un contrat de mise à disposition de personnel a été signé entre Avenir Telecom et Oxo. Au 31 décembre 2005, six personnes étaient concernées par ce contrat dont les quatre membres du Comité de Direction. Le montant total de la prestation s'est élevé à 437 milliers d'euros sur le semestre clos au 31 décembre 2005 (939 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 30 juin 2005 et 632 milliers d'euros au titre du semestre clos le 31 décembre 2004).

Par ailleurs, le 21 juin 2005 un acte de vente portant sur le bâtiment qui abrite actuellement le siège social du groupe a été signé entre la ville de Marseille et une SCI ayant pour associés Jean Daniel Beurnier et Robert Schiano respectivement Président Directeur Général et Directeur Général d'Avenir Telecom. Le seul changement dans les conditions de bail du Groupe Avenir Telecom concerne le transfert à sa charge des dépenses de gros entretien.

NOTE 33. RISQUES ET ENGAGEMENTS

Les différents engagements financiers et obligations de la société peuvent être résumés ainsi :

Obligations contractuelles

Les garanties relatives aux emprunts bancaires sont indiquées en note 15. Les autres engagements reçus et donnés s'analysent ainsi :

Milliers d'euros	Paiements dus par période			
	Total	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5ans
Dettes à long terme hors financement en crédit-bail	45 223	13 274	31 949	-
Obligations en matière de financement en crédit-bail	704	245	290	169
Contrats de location simple	38 716	9 129	24 645	4 942
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total 31 décembre 2005	84 643	22 648	56 884	5 111
Dettes à long terme hors financement en crédit-bail	28 187	3 651	24 490	46
Obligations en matière de financement en crédit-bail	794	220	574	-
Contrats de location simple	38 704	6 813	22 714	9 177
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total 30 juin 2005	67 685	10 684	47 778	9 223
Dettes à long terme hors financement en crédit-bail	23 328	826	22 342	160
Obligations en matière de financement en crédit-bail	646	274	372	-
Contrats de location simple	38 019	7 710	23 067	7 242
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total 31 décembre 2004	61 993	8 810	45 781	7 402

Engagements donnés

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Nantissement de SICAV dans le cadre d'un litige	-	230	653
Nantissement de fonds de commerce en faveur d'un fournisseur	-	152	152
Nantissement de fonds de commerce en faveur du Trésor (note 18)	-	71 933	71 933
Nantissement de fonds de commerce en faveur des banques (note 15)	12 219	12 219	-
Lettres de confort en garantie des engagements des filiales	33 258	24 032	17 965
Dépôt en garantie de litiges en cours	2 330	2 330	2 330
Total engagements donnés	47 807	110 896	93 033

NOTE 34. EFFECTIFS

Les effectifs du Groupe s'analysent de la façon suivante :

Répartition géographique	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
France	603	751	940
International	1 465	972	961
Effectif total	2 068	1 723	1 901

Répartition statutaire	31 décembre 2005	30 juin 2005	31 décembre 2004
Cadres	179	208	194
Employés et agents de maîtrise	1 889	1 515	1 707
Effectif total	2 068	1 723	1 901

NOTE 35. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

A compter du 1^{er} janvier 2004, les membres du comité de direction ont été transférés de la société Avenir Telecom S.A. vers la société Oxo, actionnaire de référence de la Société. Leur prestation est désormais facturée dans le cadre d'un contrat de mise à disposition du personnel.

Les informations ci-dessous comprennent les rémunérations brutes totales y compris les avantages en nature directs et indirects versés par la société Oxo et refacturées à Avenir Telecom ainsi que celles versées par Avenir Telecom et les sociétés qu'elle contrôle.

Au titre du semestre clos au 31 décembre 2005 :

- Montant global des jetons de présence versés aux Administrateurs : néant (383 milliers d'euros au 30 juin 2005 et aucun au 31 décembre 2004). Il s'agit de jetons de présence versés par des sociétés du groupe au titre des mandats sociaux exercés dans lesdites sociétés.
- Montant global des rémunérations versées aux organes de Direction au titre de leur fonction de Direction : 179 milliers d'euros (367 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 177 milliers d'euros au 31 décembre 2004).
- Montant global des rémunérations de toutes natures versé aux membres permanents du Comité de Direction présents au 31 décembre 2005, soit 4 personnes : 292 milliers d'euros (1 108 milliers d'euros au 30 juin 2005 et 290 milliers d'euros au 31 décembre 2004).

NOTE 36. EVENEMENT POST CLOTURE

Aucun événement significatif n'est à mentionner.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Antoine Langlais
8 place Félix Baret
13006 Marseille

PricewaterhouseCoopers Audit
Les Docks – Atrium 10.1
10 place de la Joliette – BP 81525
13567 Marseille Cedex 2

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2005

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Avenir Telecom, relatifs à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2006, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en application de ce référentiel. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice clos au 30 juin 2005 et à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Marseille, le 3 mars 2006

Le Commissaire aux comptes
Antoine LANGLAIS

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Didier CAVANIE